

Prospective Jeunesse

Drogues
Santé
Prévention

68

Périodique trimestriel
HIVER 2013

La participation en question

II. Travail social et participation

Passer du sujet à l'acteur

Jean Blairon

L'éducation permanente:
un outil d'émancipation individuelle et collective

Sylvie Pinchart

Les effets de l'empowerment
dans les dispositifs participatifs de réduction des risques

Maelle Dewaele



RISQUES JEUNES CHOIX ÉCOLE ASSUÉTUDES SANTÉ FÊTE AL-
COOL ADDICTI... ÉDUCATION ADOLES-
CONDUITES À RISQUE
TION ENNUI ESTIME
DOSE INTERNET CAN-
ES BIEN-ÊTRE JOINTS
CHOIX ÉCOLE ASSUÉ-
SAGES DANGER PEU
PLAISIR PROTECTION
CONDUITES À RISQUE EXPÉRIENCES SOINS ABUS CONSOM-
MATION ENNUI ESTIME DE SOI PROHIBITION GROUPE ECSTASY
DANCE DRO-
QUES JEUNES
ADDICTIONS
NCE JEU TA-
EXPÉRIENCES
SOI PROHIBI-
S PRÉVENTION
COMANIE FUTE



Prospective Jeunesse est un centre d'étude et de formation fondé en 1978. L'association est active dans le domaine de la prévention des méfaits liés aux usages de drogues, dans une optique de promotion de la santé.

Prospective Jeunesse

propose quatre services :

- Formation et accompagnement de professionnels (seuls ou en équipe)
- Publication de la revue **Prospective Jeunesse**
- Entretiens individuels
- Centre de documentation

Prospective Jeunesse a créé, avec **Infor-Drogues** et **Modus Vivendi**,

l'asbl **Eurotox**, relais en Communauté française de Belgique de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT).

www.eurotox.org

CONTACT 144 chaussée d'Ixelles, 1050 Bruxelles ■ 02 512 17 66
revue@prospective-jeunesse.be ■ www.prospective-jeunesse.be

Éditeur responsable

Pierre BALDEWIJNS

Rédacteur en chef

Alain LEMAITRE

Comité d'accompagnement

Sébastien ALEXANDRE,
Philippe BASTIN, Pierre BALDEWIJNS,
Line BEAUCHESNE, Mathieu BIETLOT,
Marc BUDO, Martine DAL,
Christian DE BOCK,
Christel DEPIERREUX,
Damien FAVRESSE, Pascale JAMOULLE,
Charlotte LONFILS, Julien NÈVE,
Micheline ROELANDT,
Patricia THIEBAUT,
Jacques VAN RUSSELT

Soutien administratif

Nadia MORTIAUX

Dessins

Jacques VAN RUSSELT

Les articles publiés reflètent les opinions de leur(s) auteur(s) mais pas nécessairement celles des responsables de « **Prospective Jeunesse – Drogues Santé Prévention** ». Ces articles peuvent être reproduits moyennant la citation des sources et l'envoi d'un exemplaire à la rédaction. Ni Prospective Jeunesse asbl, ni aucune personne agissant au nom de celle-ci n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations reprises dans cette publication.

Impression

Nuance 4, Naninne

Graphisme et mise en page

MEDIA
animation
communication & éducation



ISSN: 1370-6306

ÉDITORIAL

Quelle participation pour quel travail social ?

Comme nous l'avons souligné lors de l'article introductif à ces deux numéros consacrés à la participation¹, une définition précise de ce concept continuera à nous échapper. Nous avons malgré tout tenté d'en explorer les diverses dimensions au sein du champ du travail social. Ce numéro 68 a pour objectif de présenter des contributions qui puissent nous donner des pistes de réponses à la double question qui a motivé ce présent dossier : Comment la participation peut-elle être conçue comme une réelle pratique émancipatrice et démocratique ? Et comment une démarche participative peut-elle constituer un antidote à cette assertion considérant que l'adjectif « social » s'applique à tout dispositif destiné à faire « avaler l'inacceptable² » ?

Nous entamons ce numéro par trois interviews de praticiens de la participation. **Jean Blairon** promeut, à travers les projets de l'association RTA, des pratiques émancipatrices et des logiques d'action qui puissent *transformer l'environnement social et rendre les individus acteurs*. Thierry Ralet, coordinateur d'un centre d'accueil spécialisé, nous présente comment la participation est au cœur même de son fonctionnement institutionnel. **Sylvie Pinchart** nous explique comment l'éducation permanente a pour ambition fondamentale de transmettre des outils qui permettent une émancipation critique individuelle et collective.

La parole sera également donnée à **Maelle Dewaele** qui à l'occasion de son mémoire de sociologie a analysé, à l'aide du concept d'*empowerment*, les impacts des processus de réduction des risques mis en place par Modus Vivendi sur les usagers-jobistes participants. Modus Vivendi mène également des opérations de réduction des risques et de prévention par les pairs en prison. **Vinciane Saliez** tirera pour nous les leçons de ces initiatives dans un milieu de vie où la stigmatisation des usagers de drogues et les prises de risques sont particulièrement élevées.

Enfin, nous reprendrons un peu de recul conceptuel et laisserons, d'une part, **Martine Bantuelle** déployer ce qu'elle entend par *démocratie en santé* ; d'autre part et en clôture de ce double numéro, **Alexia Morvan et Sylvie Tuillon Plancke**, de la coopérative française d'éducation populaire Le Pavé, reviendront sur l'origine et la philosophie de pratiques participatives qu'ils ont l'ambition d'associer aux dimensions de l'action politique et de la critique sociale.

Nos contributeurs ont eu le souci de resituer les ambitions participatives au sein du contexte sociétal de « crise » de la démocratie représentative. Le recours à ces pratiques a été ainsi identifié comme risquant d'être tout autant un outil d'émancipation qu'un levier pour l'application de stratégies de contrôle social. En définitive nous espérons avoir contribué à dégager des pistes qui favoriseront le positionnement des acteurs du champ social pour une mise en pratique d'une participation dont les objectifs ne puissent glisser au profit des stratégies de domination ou de manipulation. Car l'idéal final qui nous transporte reste de tenter de garantir la dimension émancipatrice de nos activités et de favoriser les désirs d'autonomie et de démocratie.

Alain Lemaitre, rédacteur en chef
Alain.Lemaitre@prospective-jeunesse.be

La participation en question II. Travail social et participation

Éditorial	1
Alain Lemaitre	
Passer du sujet à l'acteur	2
Jean Blairon	
La participation pour exister	7
Thierry Ralet	
L'éducation permanente : un outil d'émancipation individuelle et collective	12
Sylvie Pinchart	
Les effets de l'empowerment dans les dispositifs participatifs de réduction des risques	17
Maelle Dewaele	
Quand les détenus sont acteurs de réduction des risques...	22
Vinciane Saliez	
La participation en santé	25
Martine Bantuelle	
La participation c'est l'exercice de la démocratie	29
Alexia Morvan et Sylvie Tuillon Plancke	

1. LEMAITRE Alain et MAYENS Caroline, « Les enjeux de la participation dans le travail social », *Drogues|Santé|Prévention*, n° 67, automne 2013.

2. HAZAN Eric, *Premières mesures révolutionnaires*, La Fabrique éditions, Paris, 2013.

Passer du sujet à l'acteur

> Jean Blairon, directeur de RTA¹

L'association RTA a pour ambition, grâce aux outils vidéo, de donner la parole au public populaire dans une démarche d'éducation permanente. Jean Blairon retrace avec nous les enjeux qui guident leurs projets participatifs. Comment encourager des démarches émancipatrices dans un contexte de dialogue et de confiance ? Comment également ancrer les projets dans la durée et redonner ainsi sens à une certaine idée de la prévention, perçue comme une logique d'action qui puisse transformer l'environnement social et rendre les individus acteurs ?

Pouvez-vous nous dire deux mots sur le travail de RTA² ?

Je pense qu'il est utile de rappeler l'origine du projet. RTA est une association qui a été créée en 1973 par les mouvements ouvriers namurois (le MOC et la FGTB) qui souhaitaient dépasser la logique des piliers pour mettre en place des projets progressistes pluralistes. L'ambition de départ était de donner la parole au public populaire, de favoriser l'élaboration de cette parole, mais aussi de lui donner accès à l'espace public. Et nous avons donc créé l'embryon de la télévision communautaire, qui ne se voulait ni étatique, ni commerciale et qui, plus tard, est devenue Canal C. Ensuite, nous avons créé l'association Lire et Écrire Namur puisqu'il est rapidement apparu que l'écriture était également un élément qui était important à travailler.

Par la suite, nous avons tenté de rester fidèles à ces ambitions premières, tout en tenant compte du fait que certains de ces projets s'étaient autonomisés et étaient devenus des associations à part entière. Nous avons gardé l'idée des médias alternatifs en essayant de l'articuler avec celle de l'accès à l'emploi

pour les jeunes peu qualifiés. Le résultat a été la création d'un module de formation d'un an pour des jeunes qui aspirent à devenir cameramen-monteurs. À côté de cela, nous avons développé un service d'études et d'analyses dans le domaine de l'éducation permanente et un service de formation et d'information pour l'Aide à la jeunesse. Par ailleurs, nous avons toujours un département vidéo qui réalise notamment, pour le Délégué général aux droits de l'enfant, le blog www.enlignedirecte.be.

Prenons l'exemple de l'outil vidéo : en quoi peut-il participer d'une certaine émancipation ou d'un travail émancipateur avec des publics jeunes et/ou précarisés ?

Il me semble qu'il y a trois dimensions à cette question-là. La première est que la vidéo reste un outil très valorisé, notamment dans la culture jeune, et donc y donner accès d'une manière active paraît utile puisque cet accès reste quand même très inégalement réparti.

Deuxièmement, je pense que l'outil vidéo permet

1. RTA: Réalisation, Téléformation et Animation, 1 rue Réalis Namurwès, www.rta.be

2. Propos recueillis par Guilhem De Crombrugghe

une prise de distance, un recul réflexif et critique, qui est le thème de l'éducation permanente. À ce titre, je peux vous raconter une petite anecdote. À l'occasion de son dixième anniversaire, une AMO nous avait sollicités pour réaliser une vidéo et avait souhaité donner la parole aux jeunes. Notre équipe est arrivée sur place et le directeur nous a dit : « Vous voyez ce jeune là-bas, il a beaucoup de choses à dire, mais nous ne savons pas s'il va oser se livrer face à la caméra ». En l'approchant de manière non intrusive, nous avons pu établir un contact avec ce jeune qui nous a fait un récit analytique et critique de sa propre existence et de ses rapports à différents services, d'une seule traite et tout à fait brillamment. Ensuite, il s'est tourné vers le personnel de l'AMO et il a dit : « Bon voilà, ça m'a fait du bien de raconter tout ça, maintenant je n'ai plus besoin de vous ! » Évidemment, ça ne se passe pas toujours de façon aussi miraculeuse...

Et la troisième dimension, c'est la possibilité d'avoir accès à l'espace public. C'est-à-dire, faire en sorte que la parole ne soit pas confinée aux groupes de pairs ou aux proches, mais qu'elle puisse être confrontée à sa publication et à tout ce que cela implique en termes de valorisations, mais aussi de risques et de contraintes.

Vous parlez d'une approche non intrusive pour ouvrir le dialogue avec les jeunes. Est-ce que, d'après vous, il y aurait une manière de faire pour encourager la participation des jeunes ?

Oui, il y a deux dimensions à la chose. La première, c'est que les jeunes ne sont pas dupes de la place « zoologique » — j'ai envie de dire — que les médias leur réservent la plupart du temps. Je ne veux pas accuser les médias en général, mais par faute de temps et par manque de formation, il faut avouer que bien souvent leur travail est superficiel et empreint de sensationnalisme. Il y a donc beaucoup de déception, si ce n'est de colère, de la part de personnes qui ont vu leur image réduite ou déformée.

Ensuite, il est important de pouvoir s'appuyer sur des intermédiaires en qui les jeunes ont confiance. Cela implique une lourde responsabilité pour ces intermédiaires qui doivent s'engager pour nous auprès des jeunes, ainsi que pour nous, car il faut pouvoir être à la hauteur de ce contrat de confiance.

Ce n'est pas toujours évident d'établir cette relation de confiance avec les intermédiaires et avec les jeunes. Qu'est-ce qui peut être mis en place en amont du projet pour y contribuer ?

Il importe tout d'abord que le projet soit clair, que ses objectifs soient clairs et que les gens comprennent bien pourquoi et pour qui ce projet est mis en place. S'il s'agit d'une vidéo, il faut pouvoir expliquer où elle va être diffusée, sous quelle forme, etc. Ensuite, il y a un ensemble d'autres éléments qui jouent, mais qui sont peut-être plus impondérables et qui relèvent de l'attitude, de la relation qui doit pouvoir être immédiatement ressentie comme une relation dans laquelle il y aura du respect. Il faut pouvoir prendre un peu de temps et éviter d'arriver en disant : « Bon, je n'ai qu'une demi-heure, vas-y change de place parce que la lumière n'est pas assez bonne... ».

Il y a quelque temps, une AMO a pris contact avec nous parce qu'elle avait identifié un groupe de jeunes qui traînait dans le parc d'une petite ville de la région. Ce groupe de jeunes était considéré comme intouchable et particulièrement rebelle et ne sachant trop comment les approcher, cette AMO s'était tournée vers nous. Nous sommes donc allés voir ces jeunes et, le plus simplement du monde, nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient de participer à la réalisation d'un projet vidéo. Le contact s'est ensuite établi très rapidement, évidemment il faut pouvoir laisser les choses ouvertes. Finalement, il y a eu plusieurs réalisations vidéo : un clip d'interpellation des autorités communales, un reportage scénarisé par quatre des jeunes eux-mêmes... Bien sûr ça a pris du temps, beaucoup de temps. Pour que ça fonctionne, on ne peut pas faire « vite fait, bien fait ». Je pense que les adultes réagissent de la même manière, imaginez qu'un partenaire vienne vous trouver en disant : « Voilà, j'ai pensé que ce serait bien pour toi que tu sois dans mon projet, alors voilà, j'ai déjà écrit tout le truc... ». Il y a peu de chance que ça aboutisse.

Dans votre travail, comment définissez-vous l'idée d'action de prévention ?

Un point spécifique à l'utilisation de ces actions collectives médiatisées dans le champ de la prévention, c'est qu'on est confronté à une logique d'action

et pas seulement une logique d'expérimentation, de construction de parole. On ne peut pas éluder la question de savoir si la prévention vise à agir sur les individus ou à s'attaquer aux mécanismes qui ont de l'emprise sur les individus. Pour nous, la prévention concerne bien une tentative de logique d'action contre les mécanismes qui bafouent les droits des individus.

Dans ce cas, le « projet vidéo » doit dépasser le stade de « l'expression » pour être un outil qui ambitionne de participer à un changement de l'environnement. Et dès lors, il convient de pouvoir aussi se décentrer de son propre point de vue, voire de prendre distance par rapport à soi, à ses goûts, ses intérêts, ses opinions. Cela vaut pour les individus, mais aussi pour les groupes.

La prévention est une logique d'action, cela veut dire qu'il faut pouvoir ambitionner de transformer, au moins partiellement, l'environnement dans lequel on se trouve. Comme dirait Michel Wieviorka : il y a intérêt, surtout dans la société d'aujourd'hui, que soit possible un passage du sujet à l'acteur — expression qui est assez controversée. C'est-à-dire qu'un minimum d'emprise sur son environnement, un minimum de liberté conquise sur cet environnement paraissent possibles. C'est ça la logique d'action.

Comment l'action sociale peut-elle favoriser ce passage du sujet à l'acteur ?

En tant qu'intervenant social, il faut commencer par être critique par rapport à soi-même. L'action sociale en tant que telle ne suffit pas. Dans le cadre d'une recherche que nous avons faite dans les années 2000, nous avons tenté de rendre compte de la manière dont une cinquantaine d'AMO décrivaient leur travail de prévention. Notre conclusion était que la meilleure formulation générale de ce que les AMO disaient de la prévention était aussi ce que Pierre Bourdieu en disait.

Bourdieu reliait la prévention à la volonté d'éviter ce qu'il a appelé la loi de reproduction de la violence. Il disait que ceux qui sont soumis précocement et intensivement à des violences ne pouvaient qu'être mis en situation de la reproduire soit contre eux-mêmes, soit contre les autres. Et Bourdieu avait une logique fort intéressante pour décrire cette violence.

Il distinguait plusieurs formes de violences : la pre-

mière, ce sont les violences de structures qui sont produites par les marchés non régulés du travail, de la formation, de l'enseignement, du logement, etc., et qui produisent des inégalités massives. L'intérêt du travail de Bourdieu a été de démontrer que pour beaucoup de gens, notamment des jeunes, ces violences de structures sont relayées, et donc renforcées, par une deuxième forme de violence, qu'il appelait les violences symboliques ou d'interactions. On sait bien, par exemple, qu'il peut y avoir des contrôles de police au faciès, le « délit de sale gueule » en d'autres termes, et que cela peut confronter les gens qui en font les frais à des situations particulièrement difficiles à comprendre et à accepter.

Les jeunes d'aujourd'hui sont placés en position d'adultes par les sollicitations consuméristes massives auxquelles ils sont soumis, alors que par ailleurs ils sont bien souvent traités comme des enfants incapables de discernement ou d'autonomie. Bref, la frontière entre les jeunes et les jeunes adultes a explosé et toutes ces violences quotidiennes cumulées ont parfois comme conséquences que les jeunes se fassent également porteurs de violence, contre eux-mêmes — et je pense que les questions de santé peuvent être au moins partiellement abordées de cette manière — ou contre les autres. C'est donc comme ça que nous avons défini la manière dont les AMO entendaient travailler : comme le souci d'éviter cet enchaînement catastrophique et donc, d'entrer dans une logique d'action pour tenter d'enrayer la reproduction fatale de ces mécanismes. C'est très ambitieux, mais je pense que c'est plus correct par rapport à ce que les gens vivent.

Un outil comme la vidéo peut-il donc contribuer à enrayer la reproduction de ces formes de violence ?

Il ne faut pas se leurrer non plus, ce n'est pas parce que vous allez réaliser une super vidéo avec un groupe de jeunes sur ce qu'ils pensent que cela va changer quoi que ce soit. D'où l'importance d'entrer dans une logique d'action et une logique d'alliance également, puisqu'on a d'autant plus de chance d'arriver à quelque chose si on ne travaille pas tout seul dans son coin. La vidéo a l'avantage de pouvoir servir d'outil d'interpellation si elle accède à l'espace public, ce qui n'est pas simple non plus. Il faut vrai-



ment s'interroger sans pitié sur ce à quoi on entend contribuer et ne pas tromper les gens avec qui on veut travailler. Si l'ambition est d'essayer d'impliquer les jeunes dans une logique d'action, donc de favoriser pour eux l'expérience de ce passage du sujet à l'acteur, il faut commencer par sortir de la logique du projet ponctuel, logique dans laquelle nous sommes sans arrêt plongés, car il me semble, elle est véritablement devenue une priorité politique : « Les objectifs du projet X sont atteints, voilà le produit, c'est fini, on peut passer au projet Y. » Une

institution comme Prospective Jeunesse, par exemple, a un projet politique, elle entend peser au moins partiellement sur le cours des choses et cela s'inscrit dans la durée. Je pense qu'il faut essayer d'offrir une continuité du même ordre aux jeunes, et pour cela il faut accepter que certains projets se construisent plus lentement, qu'il y ait beaucoup de défaites et de temps en temps, des victoires.

L'une des thèses que défend RTA, c'est que la figure du pouvoir a changé au cours de ces dernières décennies. Avant le pouvoir s'exerçait plutôt par

l'ordre, donc on assignait les gens à des places bien déterminées, on tentait de les cantonner, et éventuellement on censurait leur parole. Aujourd'hui, c'est le contraire, le pouvoir s'exerce par le « bougisme », c'est-à-dire, par la mise en mouvement perpétuel. Et c'est redoutable parce que beaucoup d'associations comme les nôtres ont pendant toute une période — et à juste titre — identifié le mouvement comme la solution, comme le contre-pouvoir. Aujourd'hui, on peut se demander si ce n'est pas la durée, la continuité qui est le vecteur privilégié de l'expression du contre-pouvoir, face à un pouvoir qui exige d'être constamment en action et qui se permet de brouiller les repères en disant tout et son contraire. Je cite souvent les propos d'un patron du Medef, qui m'ont été rapportés par la sociologue du travail Danièle Linhart après les événements de mai 68 — ça date, mais c'est utile de remettre certaines choses en perspective. Ce patron disait donc, et je caricature à peine : « On en a marre de la lutte des classes, on ne veut plus jamais ça, et pour éviter que les ouvriers se sentent chez eux dans l'entreprise, qu'ils se sentent entre eux, eh bien, il faut les bouger de poste tout le temps. » Et de fait, c'est ce qui s'est passé. À peu près à la même époque Gilles Deleuze et Félix Guattari travaillaient sur la « déterritorialisation » qu'ils voyaient justement comme l'expression du désir de mobilité et de changement. Aujourd'hui, c'est le contraire, on a des actes de déterritorialisation imposés et brutaux, et qui à mon avis constituent une nouvelle forme d'exercice du pouvoir. Comment est-ce qu'on résiste à ça ? Sûrement pas par des projets changeants ou évanescents.

Les formes actuelles d'exercice du pouvoir reprennent à leur compte les notions « d'acteurs » et de « responsabilité individuelle ». Comment garantir en définitive qu'on ne joue pas leur jeu en prônant des logiques de participation ?

Là, on touche un point central de la discussion, me semble-t-il, mais peut-être faut-il commencer par clarifier un thème dont la signification a été complètement inversée au cours de ces dernières années. Reprenons le thème de l'acteur, par exemple. S'il y

a bien un thème qui a été utilisé pour défendre la logique de participation de tous à la vie collective, c'est celui-là. Aujourd'hui, « être acteur » est quasiment devenu une obligation qui permet de mettre des gens en situation contraignante.

Dans les années 1980, quand j'étais dans l'enseignement, le souhait honnête de beaucoup de mes collègues enseignants était que les élèves aient des occasions de participer, un souhait qui s'inspirait d'ailleurs des mouvements culturels des années 1960. J'ai eu l'occasion de promouvoir un mémoire que je trouvais très intéressant sur la question « comment rendre l'élève acteur de son apprentissage ». Mais c'est un sujet particulièrement contradictoire, car s'il est rendu acteur, c'est qu'il ne l'est pas. Et à l'époque, on ne voyait déjà plus la contradiction. Car, en effet, les attentes de participation sont aujourd'hui reportées sur les individus, elles sont devenues des attentes morales. Ils doivent avoir envie d'avoir envie de participer ! Et donc l'enseignant se dit que ce n'est pas son problème si les élèves ne participent pas, c'est le leur. Et d'ailleurs, ceux qui n'ont pas envie ce sont vraiment des traîtres : ils ont droit à une liberté formidable et ils ne veulent pas s'en emparer. Dans ce cas, il n'y a vraiment plus rien à faire pour eux. Donc le thème de l'acteur est devenu une exigence morale, inatteignable en l'état par beaucoup de gens, et socialement très inégalement répartie. Évidemment, ça devient extrêmement préoccupant dans la logique de l'État social actif où tout le monde doit être acteur de n'importe quoi, mais ça permet surtout à l'État de punir ceux qui ne le font pas de leur propre chef. Et tout le monde fait semblant de ne pas s'apercevoir qu'ils n'en ont aucun moyen. C'est ce retournement-là qui est pervers, car il permet aujourd'hui de justifier bien des exclusions et entretient la « désaffiliation », au sens où l'entend Robert Castel.

Bien entendu, il ne faut pas que cela nous conduise à dire que les gens ne doivent pas participer, mais il est important de nous rappeler qu'il nous appartient de réunir les conditions qui vont faire en sorte que ce ne soit pas un leurre, si nous souhaitons résister au mélange d'aide et de contrôle que c'est devenu. C'est devenu une bouillie immonde, c'est un exemple formidable des violences d'interactions dont je parlais tout à l'heure.

La participation pour exister

> **Thierry Ralet**, coordinateur de La Courte Échelle

En charge d'un centre d'accueil spécialisé pour jeunes filles dont « plus personne ne veut », Thierry Ralet nous donne à voir comment, concrètement, la participation peut devenir un moteur d'émancipation. Son témoignage a également le précieux mérite de mettre en lumière le fait que derrière chaque « paria », sommeille non pas un monstre, mais un être digne de positivement exister. À mettre entre toutes les mains, surtout si leur propriétaire dirige une école ou toute autre institution dédiée à la jeunesse.

Pouvez-vous me décrire votre institution et le public qu'elle accueille¹ ?

La courte échelle est un centre d'accueil spécialisé qui reçoit des jeunes filles de 14 à 18 ans. Pour y être accueillies, ces dernières doivent répondre à l'une des quatre conditions suivantes : comportements violents ou agressifs et/ou problèmes psychologiques graves et/ou commission répétée d'actes qualifiés d'infractions et/ou sortir d'une *Institution publique de Protection de la Jeunesse* (IPPJ). Il s'agit donc de jeunes filles très abimées qui arrivent chez nous à la suite d'un long parcours institutionnel. Si elles avaient trois pieds, le premier serait dans le secteur de la jeunesse, le deuxième dans le secteur de la santé mentale, voire de la psychiatrie, le troisième dans monde du handicap. En effet, de par leur parcours de vie, ces jeunes filles n'ont généralement pas un niveau cognitif très élaboré. Cela ne signifie évidemment pas qu'elles sont « bêtes », mais qu'elles sont plutôt tournées vers l'enseignement spécialisé. Bref, ce sont des jeunes filles « dont personne ne veut » et nous sommes en quelque sorte le dernier bastion disposé à les accueillir. Tout ça pour dire que nous avons droit à un encadrement supérieur aux autres

services. Alors que dans les services similaires, on est sur un régime d'encadrement d'un éducateur pour six jeunes, à La Courte Échelle je bénéficie de 0,8 équivalent temps plein par jeune. De quoi leur fournir un accompagnement assez important en vue de remettre en place un projet de vie et une socialisation suffisante pour s'en tirer un minimum dans la société telle qu'elle existe.

Damien Favresse, membre du comité d'accompagnement de la revue, nous a suggéré de vous rencontrer pour évoquer le thème de la participation. Quelle place occupe-t-elle dans votre institution ?

La participation fait effectivement partie de notre boîte à outils. Elle est déjà sous-entendue dans notre nom. La courte échelle c'est avoir besoin de quelqu'un pour passer un obstacle, cela suppose nécessairement une collaboration. Ensuite notre méthodologie implique nécessairement la participation de la jeune. C'est la jeune qui se fixe elle-même des objectifs concrets, réalistes et atteignables. Nous sommes là en tant que partenaires pour l'aider à avancer jusqu'à un premier objectif, puis un deuxième, puis un troi-

1. Propos recueillis par Julien Nève



sième, etc. On part du principe qu'une fois atteint, l'objectif, quel qu'il soit, ne peut plus être déconstruit. Si l'on prend l'exemple de l'école, pour les jeunes que nous accueillons, l'objectif d'y retourner est généralement illusoire. Du coup, l'objectif sera plutôt d'y retourner une journée, puis une deuxième, une troisième. Si on arrête ou que l'on baisse les bras, ce n'est pas grave vu qu'on a quand même tenu trois jours. L'idée est de toujours cimenter ce qui est positif, l'objectif qu'elles arrivent à atteindre. Et cela, nous ne pouvons le faire sans la participation de la jeune. Ce n'est pas nous qui en tant qu'« experts » désignons ce que la jeune doit faire pour s'en sortir. Au départ, il y a toujours un mandat assez générique : permettre à la jeune de se poser, de se resocialiser, de réinvestir le projet scolaire, etc. Notre travail consiste à construire des sous-catégories d'objectifs beaucoup plus atteignables. C'est très bien de retourner à l'école, mais quand on n'a pas été à l'école depuis six ans, on ne va pas y retourner juste parce qu'un juge l'exige. Retourner à l'école, cela va passer par des étapes telles que « j'apprends à me lever seule », « j'apprends à me lever seule et me laver », « j'apprends à me lever seule, me laver et puis faire mon cartable ». C'est donc un ré-appropriation mutuel des règles et du fonctionnement sociétal. Pour y arriver, ce sont les jeunes qui déterminent les objectifs à atteindre.

Nous avons évidemment une ligne de conduite, mais on a besoin de cette implication de la jeune et de sa participation pour construire son propre projet. Les

jeunes ne sont pas des objets que l'on peut mettre dans une armoire et, à dix-huit ans, les sortir, les dépoussiérer et les inscrire au CPAS. Il faut que la jeune soit partie prenante du projet de vie dans lequel elle veut se projeter, avancer, rêver, se construire. C'est en ce sens que la participation fait partie intégrante de notre mode de fonctionnement. C'est la jeune qui détermine elle-même chaque semaine l'objectif qu'elle veut atteindre pour la semaine prochaine. Nous ne faisons pas à la place des jeunes, nous faisons avec. Sachant que l'adulte est l'exemple, nous participons à toutes les tâches, mais nous invitons les jeunes à le faire avec nous. Au début, on doit généralement faire face à une logique adolescente du type : « je refuse tout et je ne veux rien savoir ». Mais dès lors que l'on n'impose aucun bras de fer, que l'on n'exige pas que la jeune participe aux activités de la maison, très vite, la situation évolue et la jeune se dit que « tout compte fait, plutôt que de rester toute seule comme un flan dans mon divan, je vais aller préparer le repas avec l'éducatrice ». Cette démarche est valable aussi bien pour la gestion communautaire de la maison que pour les projets extérieurs.

Notre objectif est de permettre aux jeunes de se réapproprier leur propre existence. Placées d'institutions en institutions, l'identité négative des symptômes était la seule chose qu'elles pouvaient s'approprier. « Je me scarifie », « je fais une tentative de suicide », « je me mutile », « je me mets gravement en danger sexuellement », etc. J'alerte l'adulte et ça me permet d'exister. Notre travail consiste à inverser cette tendance, à donner la possibilité d'exister non pas en activant ces identités négatives, mais les réussites aussi minimes soient-elles. Pour ce faire, on co-construit ensemble petit à petit, en découpant les objectifs de vie en fines tranches de manière à ce qu'ils soient atteignables afin d'éviter toutes formes de découragement. Il faut bien se rendre compte qu'en arrivant, les idéaux types de la jeune ce sont des choses telles qu'une maison, un mari riche, une belle situation, etc. C'est pas mal mais franchement inatteignable.

Et on risque d'accumuler les désillusions.

En effet, c'est angoissant et ça renforce la mauvaise estime de soi. Nous les laissons parfois faire tout ce qu'elles veulent, partir en errance ou fuguer. La vie n'est pas un long fleuve tranquille, mais il y aura

toujours des points positifs à sauver. « Tu arrives ici avec une identité de délinquante et pourtant on vient de passer une heure d'entretien ensemble, tu ne m'as pas tapé dessus, tu ne m'as pas volé. Tu es donc capable d'autre chose. » On regarde en permanence le contrepiéd positif des éléments négatifs qu'elles ont appris à mettre en évidence ou qui leur collent à la peau, étiquetés par l'école ou les parents. En arrivant, elles ont toutes des étiquettes de bonnes à rien, de fugueuses, de prostituées, de droguées, de voleuses, etc. Leur permettre d'explorer d'autres identités, c'est ce qui rend ensuite possible leur participation.

Et quels seraient les principaux obstacles à cette participation ?

Ils sont légion parce qu'on travaille dans l'humain. On subit donc des humeurs et des variations de situations issues de problématiques extérieures. Nous ne sommes pas imperméables à l'environnement, d'autant que ce sont précisément ces obstacles qui sont à l'origine de leurs souffrances et de leur errance. Cela peut venir du milieu familial, parfois de relations toxiques ou encore d'habitudes de vie néfastes ou dangereuses. Beaucoup de jeunes arrivent ici avec un tas de symptômes du genre « c'est une consommatrice », « c'est une droguée », etc. Or, nous ne travaillons pas le symptôme, mais à côté de lui, en mettant en évidence des compétences enfouies. L'idée est qu'au final, les jeunes n'aient plus besoin du symptôme et de le revendiquer pour exister. On fait ainsi en sorte d'inverser le regard qu'elles portent sur elles-mêmes, sur leur parcours, leurs compétences et leur devenir.

Et comment, concrètement, s'organise la participation des jeunes ? Vont-elles jusqu'à participer à l'élaboration du règlement d'ordre intérieur ?

Elles sont à ce point déstructurées qu'elles ont besoin d'un cadre structurant, mais celui-ci ne se situe pas vraiment au niveau du règlement d'ordre intérieur. Notre règlement ne fait d'ailleurs pas plus d'une page et demie. Plutôt que de les abreuver de règlements qu'elles ont eu l'habitude de rencontrer dans les écoles où après deux pages on a déjà décollé de la réalité et que l'on signe vite fait sans mesurer son engagement, notre règlement est le plus succinct possible, basé sur une structuration spatiotemporelle

de la journée. Notre principale règle c'est le respect, mais que l'on ne va pas leur demander de s'approprier tant que l'on en donne pas l'exemple. Bien qu'elles ne puissent pas réécrire les règles, elles peuvent s'approprier différents projets de la maison lors d'une réunion hebdomadaire qui est dédiée aux jeunes. Ça peut être un projet institutionnel, un projet d'activité ou simplement un débat sur une thématique qui les anime de manière transversale, sur tel sujet d'info qu'elles ont entendue à la radio et qu'elles ne comprennent pas.

Choissent-elles elles-mêmes le sujet de la réunion ?

On a simplement balisé la fréquence, le contenu leur appartient entièrement. Il s'agit d'un espace temporel où l'on se rencontre et où l'on peut débattre des choses sans spécialement régler en permanence les petits conflits de la vie qui empoisonnent une vie institutionnelle. Elles peuvent également se lancer dans des projets tels qu'une visite d'Amsterdam, du Louvre, etc. À partir du moment où elles mettent le projet en place, elles s'en approprient le déroulement et l'organisation pratique. C'est très bien d'aller à Paris, mais La Courte Échelle n'est pas une maison de quartier ou un club Med. Il s'agit de co-construire le projet. Et c'est à ce moment-là que, d'une manière transversale, on va retravailler la nécessité ou l'intérêt d'un projet scolaire autour d'un projet qui les intéresse. On a envie d'organiser une journée à Amsterdam. Que peut-on y voir ? Quels sont les musées intéressants ? Quelle logistique faut-il mettre en place ? Comment y aller ? Combien ça coûte ? Autant de questions qui donnent l'occasion d'aborder du français, des maths ou un peu d'histoire. En fait, chaque thématique, des courses en passant par les menus de la semaine, permet de concrétiser des données très terre-à-terre liées à l'apprentissage du français, des maths et bien sûr à une projection dans la vie et à une autonomisation. Qu'elles aient 14 ans ou 18 ans, on suit plus ou moins le même cursus, car elles vont toutes, un jour ou l'autre, être autonomes et donc avoir besoin de compétences d'autonomie fonctionnelle : savoir faire à manger, utiliser une machine à laver, faire un budget de courses, analyser des étiquettes, etc.

Quand vous évoquez les voyages, cela me fait penser à ce que nous vivons dans nos

interventions scolaires où nous conseillons aux enseignants de faire participer les jeunes à l'élaboration du voyage scolaire afin qu'ils soient réellement à la manœuvre et se l'approprient. C'est selon nous le meilleur moyen pour éviter les débordements que les enseignants craignent tant.

On a une population très particulière, composée de jeunes dont plus personne ne veut. Notre réalité est très différente de celle d'une école qui doit gérer un grand groupe de jeunes issus d'horizons et de cultures différentes. Nos jeunes sont très typés et ce type d'organisation porte ses fruits. D'ailleurs, tout ce nous leur amenons de notre propre initiative est balayé d'un revers de main. Elles ont l'habitude, de par leur comportement, de souffler le chaud ou le froid. Dès lors qu'on leur retire cette possibilité, elles vont réellement s'approprier un projet. On travaille très souvent avec l'ennui thérapeutique. Quand on s'ennuie, on devient le moteur de sa propre activité et de son changement. Les activités, leurs propres loisirs, doivent tous partir d'elles-mêmes, se baser sur leurs désirs. On est le moteur secondaire qui les aide à concrétiser les projets. En tant qu'adulte, on pense tous que c'est « intéressant » d'avoir une vie « bien complète avec une scolarité et quelques loisirs » mais c'est la vision lambda des adultes qui les entourent et non la leur.

Et au niveau thérapeutique, comment fonctionnez-vous ?

Globalement, la quasi-totalité des jeunes filles se sont vues imposer par leur autorité mandante un suivi thérapeutique, mais cette étiquette de problèmes psychologiques ne leur parle pas. Ce n'est que par un apprivoisement progressif que nous arrivons à créer les conditions nécessaires pour qu'à un moment donné, elles puissent se rendre compte qu'elles tournent avec les mêmes problèmes qui leur font mettre en place les mêmes comportements. Une fois la problématique identifiée, on leur propose d'essayer un thérapeute, puis un deuxième, un troisième, un dixième. Qu'importe le nombre, vu qu'on n'accroche jamais au premier thérapeute. Toutefois si, tout à coup, la jeune ne veut plus de son thérapeute, ce n'est pas nous qui allons verbaliser ce refus au thérapeute, mais la jeune elle-même. Tu rencontres ton

thérapeute et tu lui expliques simplement pourquoi tu ne le veux plus. Tu as le droit de ne plus vouloir mais c'est à toi de transmettre le message. On ne porte pas de jugement, on élargit le champ des possibles en essayant d'éviter qu'elles picorent à gauche et à droite sans s'investir. À partir du moment où elles s'investissent, elles sont responsables de leur engagement et de leur désengagement.

Et du point de vue de l'enseignement ?

La professeure que nous avons engagée venait d'une bonne école namuroise. Habitée à des élèves « lambda » qui ont soit d'apprendre, elle jugeait cela trop lisse pour elle. Ici, je pense qu'elle est nourrie vu qu'elle doit co-construire chacun de ses cours avec les jeunes. Cela ne sert à rien de venir le matin en disant : « Bonjour, on fait deux heures de math ». Il faut partir de réalités concrètes amenées par les jeunes. Le professeur reste évidemment à la barre, on ne va pas tout à coup passer son temps à regarder Youtube en se disant que ça pourrait être un sujet de cours. L'essentiel consiste à aborder des contenus de cours qui sont en rapport avec le niveau de chaque jeune en présence. Le professeur navigue donc de l'enseignement spécialisé à l'enseignement général. C'est un travail de funambule.

Il y a donc une classe dans l'institution ?

Oui, mais on ne se substitue pas à l'école. On est simplement pragmatiques par rapport à des jeunes qui n'ont plus été à l'école depuis des mois ou des années. En concertation et en accord avec les autorités mandantes qui nous confient les jeunes, on prend son temps. Et nous préférons prendre ce temps pour être certain qu'au final on aboutisse à des réussites plutôt que de se précipiter et prendre le risque de très vite trébucher.

Cela me fait penser au projet de Pédagogie Nomade².

Tout à fait. La professeure a d'ailleurs visité leur établissement afin de s'inspirer de leur façon de faire ré-accrocher des jeunes que tout le monde dit « incassables ». Car il faut bien se dire que ce sont des jeunes dont l'étiquette première est celle d'incassable. Les familles, les écoles, les centres sportifs, les institutions n'en veulent pas, mais que fait-on avec eux alors ?

2. Expérience pédagogique menée à Limerlé, dans les Ardennes belges, sur base d'un fonctionnement cogéré. Voir l'article d'Alain Lemaître, « Prévention des assuétudes et démocratie scolaire. Un défi commun », paru dans *Drogues|Santé|Prévention*, n° 62, printemps-été 2012.

À l'époque, nous avons interviewé un jeune qui avait drastiquement diminué sa consommation de cannabis grâce à son investissement dans le projet de Pédagogie Nomade.

La consommation n'est qu'un symptôme et il faut pouvoir dépasser le symptôme. On peut évidemment rester braqué sur le cannabis, mais le symptôme remplit une fonction, il existe pour quelque chose, par exemple de tout bêtement oublier sa vie de merde ou certains abus sexuels. Autant aider la jeune à se construire sur quelque chose de positif, de façon à ce qu'ensuite, dans sa vie adulte, le cannabis devienne simplement récréatif et non problématique en terme socio sanitaire, scolaire, etc.

Faites-vous des contrôles par rapport aux consommations ?

Je ne pratique aucun contrôle d'urine. S'il y a des injonctions, ça se passe à la police et via le parquet. C'est leur responsabilité et à chacun sa responsabilité. La nôtre consiste à apprivoiser les jeunes et leur permettre de développer d'autres habilités. Certaines jeunes sont parfois complètement déchirées et on n'attend pas d'elles un changement radical, ce serait illusoire. On attend d'elles qu'elles soient dans un état suffisant pour pouvoir travailler ensemble. Ça ne veut pas dire qu'on laisse la problématique des consommations de côté, mais que pour un temps, ce n'est pas notre priorité. Selon la loi belge, elles ne peuvent pas fumer avant seize ans. C'est peut-être une disposition intéressante au niveau sanitaire ou médical mais ce n'est pas la priorité. Elles sont à ce point abimées que ce serait idiot de notre part de se focaliser là-dessus et d'émettre des règles pour absolument les empêcher de fumer alors qu'elles ont un paquet de casseroles derrière elles à régler. Notre priorité consiste d'abord à diminuer l'état de mise en danger de ces jeunes en errance qui ont coutume d'utiliser leur corps à mauvais escient, et à changer l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes. À partir du moment où on a une meilleure estime de soi-même, le recours aux produits, aux mises en danger potentielles, se révèlent moins utiles parce que, mine de rien, on commence à s'apprécier soi-même et à se reconnaître des compétences et des qualités.

L'institution fonctionne comme un levier pour l'estime de soi ?

L'estime de soi se travaille dans tous les sens, en ce compris dans l'application des règles. L'une des règles consiste à dire : « Pas de gsm en chambre après 22h30 ». C'est la règle mais on ne force pas son application. C'est la jeune qui nous remet son gsm, ce qui, symboliquement, est très différent que le prendre de force. On essaie juste de faire comprendre que la nuit est faite pour dormir et que, par expérience, on sait que c'est pendant la nuit que les copains envoient des sms, que les ruptures sentimentales débarquent, que les parents règlent leurs comptes, etc. Autant de choses qui mettent le feu au sommeil ou dans la maison et qui en définitive, pourrissent les projets du lendemain. C'est une mesure bienveillante. On invite donc la jeune à nous confier son gsm et on ne va pas se mettre à la fouiller pour autant. Si la jeune refuse, s'endort avec son gsm et qu'on vient la voir pendant la nuit pour vérifier qu'elle dort bien, on ne va pas lui prendre. C'est un rapport de confiance qui nécessite la participation de la jeune. Et tant pis si on n'y arrive pas car l'important tient dans ce message de la bienveillance. Tôt ou tard, on y arrivera.

Et est-ce que ce système où les jeunes sont beaucoup à la manoeuvre est bien accepté par les adultes ?

Les jeunes participent, les adultes aussi. Chaque mois une réunion est par exemple dédiée à « l'implicite » du travail où j'invite les éducateurs à la fois à reconnaître des modes de pratiques différents et à s'accorder sur une pratique minimale commune qui les agrée. La permission faite aux éducateurs de co-construire le mode de fonctionnement de La Courte Échelle leur permet d'être également partie prenante. On a quatre ans d'existence et on est toujours dans cette co-construction de notre identité, de notre mode de fonctionnement. Rien n'est figé parce que la vie elle-même n'est pas figée. Notre méthodologie nous impose de réfléchir à de nouvelles règles mais ce n'est pas moi qui les impose en tant que responsable, ce sont les éducateurs qui tombent d'accord, qui me soumettent un texte. Je remplis la fonction de responsable hiérarchique mais je suis et je travaille avec mon équipe et mon équipe travaille avec moi.

L'éducation permanente : un outil d'émancipation individuelle et collective

> Sylvie Pinchart, directrice à Lire et Écrire

Arpentant le secteur de l'éducation permanente depuis une vingtaine d'années, Sylvie Pinchart, actuellement directrice à Lire et Écrire, a accumulé une haute expertise de ce que recouvre le concept de participation dans le champ social. À l'opposée de la réunion Tupperware, sa vision de la participation se veut une arme citoyenne que les acteurs de l'éducation permanente se chargent de glisser entre les mains de celles et ceux qui, aussi bien individuellement que collectivement, désirent le changement.

Vous avez travaillé une vingtaine d'années aux Femmes prévoyantes socialistes (FPS), depuis quelques mois, vous êtes devenue directrice de Lire et Écrire. Autant dire que vous êtes une « grande spécialiste de l'éducation permanente ». Pourriez-vous nous expliquer ce que recouvre exactement la notion de « participation » dans le champ de l'éducation permanente¹ ?

La notion de participation est au cœur même du décret relatif à l'éducation permanente, de sa mission et de sa raison d'être. Ce décret vise un public adulte sur un enjeu d'émancipation individuelle et collective. Cette émancipation revient à prendre acte que dans le fonctionnement social il y a des rapports sociaux de domination sur lesquels il faut pouvoir travailler pour s'en détacher afin d'évoluer individuellement et collectivement. Et dans ce travail de prise de conscience et de connaissance critique du fonction-

nement social, toute la dimension d'action individuelle et collective pour le changement ne peut s'imaginer que par et avec les publics concernés. À cet égard, le terme d'éducation est un peu trompeur. L'enjeu consiste à permettre aux personnes d'être acteurs individuellement et collectivement. La dimension de participation citoyenne est intimement liée aux pratiques et à la mission même du décret, mais c'est une participation critique. Elle signifie à la fois intégrer et comprendre les codes de fonctionnement pour s'en détacher. Dans d'autres secteurs la participation citoyenne renvoie à une vision normative liée à la responsabilisation tandis que notre mission décréte vise l'émancipation individuelle et collective basée sur un travail critique avec les personnes. Sans ou en dehors de ces dernières, le travail critique n'aurait aucun sens. Pour être reconnue en éducation permanente, une association doit envisager la participation de ses membres non pas seulement par rapport à ses activités mais,

1. Propos recueillis par Julien Nève

plus fondamentalement, par rapport à la définition même du projet, de sa programmation et aux choix stratégiques qui en découlent.

Sur le terrain, quelle forme prend cette participation ?

Au sein de *Lire et Écrire*, elle s'inscrit essentiellement dans la pratique de l'alphabétisation. Notre objet de travail consiste donc à envisager l'alphabétisation comme un outil permettant aux personnes de développer et travailler leur émancipation individuelle et collective. Elle implique une certaine fonction critique qui, selon moi, n'est pas l'apanage du travail hautement intellectuel. Traversant l'ensemble de la société, les tensions sociales n'épargnent personne. Par rapport à d'autres modèles d'alphabétisation axés davantage sur le fonctionnel ou sur de la remédiation, nos apprentissages se construisent avec les apprenants qui sont en formation. Quels outils vais-je acquérir ? Comment vais-je les acquérir ? En quoi font-ils sens par rapport à mon projet de vie ? Par ailleurs, la pratique de la participation doit pouvoir être réfléchie et testée, notamment au niveau pédagogique dans le travail de terrain avec les personnes qui participent aux activités. Dans le cas de Lire et Écrire cela implique une haute exigence méthodologique. On est dans la dynamique participative et non dans une réunion Tupperware. Il faut que chaque acteur qu'il soit militant, professionnel ou simple citoyen réfléchisse sur ce qui est mis en jeu dans la participation. Est-ce qu'on met en jeu des espaces de négociation, des espaces de construction d'une analyse ou d'une revendication politique ? Ces questions sont au cœur de notre dynamique de fonctionnement.

Ces questions doivent être traitées préalablement aux interventions menées par les associations.

Oui et cela vaut pour tous les secteurs. En tant qu'association, quel est mon projet participatif ? Jusqu'où suis-je prête à aller ? Est-ce que le fait de participer à une activité signifie que l'on puisse devenir membre de l'association ? Ces questions sont essentielles et méritent d'être clarifiées.

L'éducation permanente se construit-elle à partir de la réalité des apprenants ?

Leur réalité, mais aussi leurs projets et leurs désirs.

Cela dit, on est souvent tiraillé entre des visées normatives qui peuvent se révéler très différentes, voire opposées, mais au-delà des normes quantitatives imposées par le décret d'éducation permanente pour organiser et distribuer les financements, les dispositifs permettent tout de même aux travailleurs et aux associations de travailler avec les personnes en fonction de là où elles veulent aller et des raisons qui les poussent à y aller. C'est moins le cas dans d'autres secteurs de l'alphabétisation qui bénéficient d'importants financements issus de l'insertion socioprofessionnelle. Or, au fur et à mesure de l'évolution politique, ce genre de secteur est de plus en plus soumis à des normes quantitatives, des normes d'atteinte de niveau qui sont parfois contre-productives.

Le champ de l'alphabétisation est donc soumis à de fortes tensions ?

L'alphabétisation s'appuie sur quatorze politiques publiques différentes sans parler des financements européens. Dans les pratiques de terrain, les associations sont donc immanquablement à la jonction de politiques aux visées parfois contradictoires. La participation posée par le décret d'éducation permanente n'a par exemple rien à voir avec une injonction à la participation où les publics doivent justifier de leur droit à bénéficier d'une formation d'alphabétisation et montrer qu'ils sont responsables de leur trajectoire. Ce genre d'injonction n'est au final qu'une sur-responsabilisation des personnes qui, par ailleurs, sont déjà fortement victimes et pénalisées par le fonctionnement socioéconomique. C'est toutefois la tendance du moment.

Pour en revenir aux questions méthodologiques liées à l'effectivité de la participation, sont-elles partagées par l'ensemble du secteur de l'éducation permanente ?

Globalement oui. Je pense que c'est un secteur dans lequel il y a une importante réflexion sur les pratiques et un investissement en termes de formation assez conséquent à la fois avec des méthodologies qui viennent de l'éducation populaire, mais aussi avec des outils plus contemporains. Je pense par exemple aux outils et méthodes d'intervention développés autour du travail de Majo Hansotte sur les intelligences citoyennes². Le secteur profite

également d'une jeune génération qui développe des pratiques liées aussi aux nouvelles technologies et à la façon dont elles influent sur les enjeux de l'éducation populaire, en quoi elles participent à la construction de connaissances et de compétences collectives par rapport au changement en général vers plus d'égalité et de justice sociale. Il faut bien comprendre qu'une des particularités du secteur de l'éducation permanente est qu'il s'inscrit dans une démarche de changement posée globalement au niveau du système social. On n'est pas dans du lobbying ou de la défense d'intérêts particuliers. Le travail de participation renvoie à un cadre reglobalisé de citoyenneté. Comme le soutient Majo Hansotte, ce que nous voulons et nous exigeons pour nous c'est du « je » au « nous » et au « nous tous ». Est-ce que ce que je souhaite, ce que j'exige ou ce que j'estime juste pour moi, mon groupe, ma catégorie peut devenir un système ou une règle de vie commune? En termes de participation citoyenne, cette exigence est loin d'être facile à tenir.

Le terme de citoyenneté est aussi un mot valise où l'on met tout et n'importe quoi.

De fait, il y a un glissement sémantique important. Or, la citoyenneté ne se résume pas à l'éducation civique. On a tendance à oublier que la citoyenneté est d'abord un droit et, en conséquence, que la participation n'est pas une condition à la citoyenneté. La citoyenneté ne peut pas non plus être une injonction. Je pense au cas des personnes primo arrivantes vivant depuis un certain temps en Belgique, investies dans un certain nombre d'associations participatives, mais qui n'ont pas suivi les 30 heures d'éducation civique réglementaire. Doivent-elles pour autant être considérées comme des citoyens de seconde zone? N'ont-elles pas une expérience de la participation citoyenne?

Cela me fait penser aux formations d'éducation à la citoyenneté que nous donnons aux enseignants. Bien souvent, les enseignants réduisent la citoyenneté à l'apprentissage du respect.

Devenir citoyen c'est devenir poli. Mais que signifie la politesse dès lors que l'on s'estime, à tort ou à raison, victime d'injustices?

En éducation permanente, comment ne pas se sentir impuissant face à certain public que l'on veut émanciper alors que, globalement, tout est fait pour freiner cette émancipation?

On n'est pas là pour émanciper mais pour donner des outils qui permettent l'émancipation. C'est essentiel à comprendre car l'enjeu consiste à redonner de la puissance d'agir, à la fois au niveau des personnes et au niveau des associations. Et plus le sentiment d'impuissance est important, plus l'éducation permanente est nécessaire. Pour le moment il y a une sorte de dérive managériale. On veut absolument tout compter mais à quoi cela sert-il, à quel genre d'indication cela nous conduit-il? Est-ce cela la puissance d'agir? Je ne suis pas contre le fait qu'à un moment donné on évalue. Les règles de financement sont nécessaires étant donné qu'on travaille avec des biens et des ressources collectifs. Le contrôle est donc légitime. Mais ce genre d'exigence peut conduire à des aberrations. Par exemple, en alphabétisation populaire, on décrète que les apprenants doivent arriver à un niveau équivalent au CEB. Se pose alors concrètement la question de savoir comment passer de situations d'illettrisme à un niveau de CEB. Chez les enfants scolarisés, cela équivaut tout de même à 9 ans d'apprentissage. Doit-on dès lors considérer que pour des adultes qui n'ont jamais été scolarisés il faille délivrer 900 ou 1 000 heures de formation? On voit tout de suite que ce genre d'indicateur scolaire ne tient pas la route. Cela ne veut pas dire que dans un espace comme l'alphabétisation populaire, on ne doit pas se poser la question des apprentissages et de leurs finalités, ou que l'on n'accompagne pas les personnes qui voudraient repasser un diplôme. Mais si on analyse la politique uniquement sur la réussite CEB on va d'une part, passer à côté de ce qui motive réellement les personnes à retourner dans un processus d'alphabétisation. D'autre part, les moyens publics sont notamment insuffisants pour répondre à ce type de normes. En effet, on estime qu'en FWB, la probabilité du taux d'illettrisme des personnes adultes tourne autour d'une personne sur dix. À la louche, on dénombre donc potentiellement 500 000 personnes pour un total de 16 000 à 20 000 places de formation.

Dans le secteur de la prévention, nous avons également été confrontés à ce

2. Hansotte M., *Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective*, De Boeck Supérieur, Coll. Les intelligences citoyennes, 2005.

genre d'évaluation. Mais comment évaluer quantitativement les effets d'actions de prévention qui visent à rendre les jeunes acteurs de leur santé ? On est dans l'impalpable et non le quantifiable.

Dans le champ de l'éducation permanente, nous faisons le pari du processus individuel et collectif. On a confiance dans ce que les gens font et dans ce que cela peut produire comme changements, mais c'est vrai que ces changements sont parfois difficilement visibles par des personnes extérieures au processus. Comment, en effet, justifier l'épanouissement personnel, l'émancipation individuelle ? Qui peut le faire et sur quels critères ? On peut évidemment et heureusement voir des actions ou des résultats, mais ceux-ci résultent parfois de processus très longs. C'est notamment le cas des revendications de type politique censées aboutir à des changements législatifs. Ainsi par exemple, entre le moment où les FPS ont commencé à travailler la question du congé de paternité et l'arrivée des propositions législatives il s'est passé dix ans. Cela dit, je pense que tout changement, qu'il soit macro ou micro, a de la valeur. Il n'y a pas de petit ou de grand niveau pour le changement qui en dernier ressort, renvoie au sentiment et à la réalité de pouvoir agir.

Telle que vous la définissez, la participation est-elle vraiment un levier pour atteindre les publics bénéficiaires ?

Plutôt que publics bénéficiaires, je préfère parler des publics qui ont le désir de s'investir. On est dans un champ qui n'est pas celui de « l'obligatoire ». Si les personnes se sentent pas bien dans ce qu'ils font, libre à eux d'utiliser leur puissance d'agir et de s'en aller.

Nous avons également pu expérimenter cette forme de puissance dans le cadre de nos projets participatifs. Alors qu'à l'école, de par leur statut de « captifs » les jeunes participent même s'ils n'ont pas réellement envie de participer, dans d'autres milieux de vie, on s'est rendu compte qu'il fallait être beaucoup plus rigoureux d'un point de vue méthodologique si on voulait que les jeunes adhèrent au projet.

Pourquoi est-on ensemble et pour faire quoi ? Comment se sent-on dans un groupe et comment celui-

L'éducation permanente kesako ?

Selon le premier article du décret du 17 juillet 2003, une organisation d'éducation permanente a pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes...

- une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Ainsi, les associations d'éducation permanente des adultes travaillent à développer les capacités de citoyenneté active et la pratique de la vie associative. Nombre d'entre elles consacrent une attention particulière aux publics socio-culturellement défavorisés.

Actuellement, **quelque 250 asbl sont reconnues** dans le cadre du décret de 2003, et occupent environ **2300 travailleurs équivalent temps plein**.

Historiquement, l'enracinement de l'éducation permanente, en tant que concept et démarche culturelle, se trouve dans l'**éducation populaire** qui a joué un rôle d'émancipation culturelle et sociale des travailleurs à partir des années vingt. Dans le contexte de la loi des huit heures, ont été votés les arrêtés royaux de 1921 et 1925 relatifs à ce qu'on qualifiait alors d'« œuvres complémentaires à l'école ».

La multiplication et la diversification des associations, ainsi que l'amplification de leurs programmes, induisirent en **1971 l'adoption d'un nouvel arrêté royal** renforçant la prise en compte et le soutien de ces organisations, sur le plan régional ou national. C'est également alors qu'apparut pour la première fois dans les textes le vocable d'« éducation permanente », avec le souci de concerner tous les citoyens, et plus seulement les milieux dits « populaires ». Ce renforcement du soutien structurel franchit une nouvelle étape avec le décret du 8 avril 1976 : « Décret fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs », dont le premier article reprenait déjà la définition de l'éducation permanente telle qu'elle est encore comprise aujourd'hui.

Dans le cadre du **nouveau décret, adopté en 2003**, l'éducation permanente en Fédération Wallonie-Bruxelles reste à bien des égards spécifique dans l'espace européen, par sa démarche, par son inscription dans le champ de la culture et par la politique de reconnaissance et de soutien structurel par les pouvoirs publics. L'originalité de cette démarche culturelle est en outre proche de préoccupations et d'enjeux qui trouvent actuellement une large réceptivité tant en Belgique qu'en Europe, via « l'éducation non formelle », « l'éducation à la citoyenneté » ou encore « l'éducation tout au long de la vie ».

Le Service de l'Éducation permanente fait partie du Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, au sein de l'Administration générale de la Culture.

Source : www.educationpermanente.cfwb.be

ci peut-il effectivement renforcer notre puissance d'agir individuelle et collective. Je trouve très sain que les gens puissent s'en aller, désertant le processus même si c'est parfois un peu dur pour les professionnels. Le but n'est pas de participer pour participer. Évidemment, il y a un enjeu important au niveau du lien social et je pense que pour qu'une forme de participation fonctionne, cela nécessite de travailler les conditions du lien social et on peut également le faire avec des publics qui sont plus ou moins contraints, par exemple dans le cadre de dispositifs d'insertion. C'est aussi une opportunité de les rencontrer, de leur proposer un processus auquel ils peuvent ou non adhérer. Ne travailler uniquement que dans la contrainte est chose impossible, mais il faut quand même se donner les moyens de rencontrer les personnes, de proposer et de montrer.

C'est aussi l'impression que m'a laissée Thierry Ralet après son interview. Le centre dont il s'occupe accueille des jeunes filles placées sous mandat. La politique qu'il développe est tout entière axée sur la participation libre des jeunes. En termes d'image de soi et d'estime de soi, cela semble vraiment pertinent.

De mon point de vue, dès lors qu'on arrive à ouvrir

ce genre d'espaces et à donner des outils et des moyens pour construire collectivement, les personnes se montrent en général preneuses et disposées à adhérer au processus. À côté du décret d'éducation permanente, il existe beaucoup de secteurs fondateurs de pratiques alternatives. J'ai travaillé dans l'insertion socioprofessionnelle où l'on évoluait sur une conception et un cadre méthodologique très proche de ce qui se pratique en éducation permanente. La façon dont on accompagne et dont on permet aux personnes à la fois de réfléchir à leur propre parcours d'insertion, prendre des décisions et avancer, mais aussi comprendre le fonctionnement du marché de l'emploi, d'en acquérir une connaissance critique.

Qu'est ce que ça change, me direz-vous. Cela change énormément de choses, notamment le fait de se rendre compte que la situation que je vis individuellement, comme par exemple ne pas avoir de travail, ne se résume pas à une histoire d'incapacité individuelle mais doit être replacée dans une histoire collective. Telles sont les conditions pour pouvoir commencer à reconstruire une trajectoire personnelle. En termes de puissance d'agir, les effets sont vraiment importants. Reste que la tendance actuelle consiste plutôt à exiger de prouver tout ce qu'on fait et comment on le fait. Il y a là une tension difficile à gérer.

Les effets de *l'empowerment* dans les dispositifs participatifs de réduction des risques

> Maelle Dewaele, Modus Vivendi

Maelle Dewaele, dans le cadre de son mémoire de master en sociologie, a analysé les opérations « Boule-de-Neige » et « Modus Fiesta » mises en place par l'asbl Modus Vivendi. Elle nous expose ici l'essentiel de sa réflexion sur les impacts de ces projets de prévention par les pairs sur les usagers-jobistes. Les dispositifs participatifs de RdR, par leur logique d'*empowerment*, ont un intérêt direct en termes de transformation du rapport à soi, de construction de l'autonomie et du pouvoir d'agir, de partage des savoirs, de valorisation, bref d'amélioration du bien-être et de la santé psychosociale des jobistes. Mais Maelle Dewaele relève également certaines limites aux avantages de la participation : celles qui renvoient à un contexte où « l'activation » rime avec contrôle social des comportements.

Prônées dans de nombreux milieux, les approches mettant en œuvre l'empowerment sont utilisées afin de donner du « pouvoir d'agir » aux personnes qui en sont les plus démunies. En réduction des risques (RdR), il peut s'incarner à travers des projets participatifs, c'est-à-dire des projets donnant une place active à l'utilisateur : ce dernier joue le rôle de relais vers ses pairs et celui de source de connaissances pour les professionnels. Via une relation d'échange et non jugeante, professionnels et usagers travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs.

Alors que de nombreuses recherches tentent de montrer les impacts positifs produits par cette pré-

L'empowerment a de multiples définitions et diverses dimensions. Il y a l'empowerment individuel, collectif et organisationnel. On peut également le considérer comme un état ou un processus.

Selon Louise Lemay (2007), « l'empowerment suppose un double mouvement de conscientisation et d'action par lequel les personnes développent des conditions leur permettant d'agir par elles-mêmes et d'exercer un plus grand contrôle sur des dimensions qu'elles jugent importantes dans leur vie. » (Lemay, 2007, 170).

vention par les pairs — cette création de relais —, peu se sont réellement penchées sur les conséquences que pouvait provoquer la participation de ces usagers sur eux-mêmes. Quels en sont les effets ? Et quelles vont en être les répercussions sur le long terme ?

Des terrains de recherche : Opération Boule-de-Neige (BdN) et Modus Fiesta

Modus Vivendi, association de prévention du sida et de réduction des risques liés à l'usage de drogues, revendique, via la charte de la réduction des risques, la participation active des usagers dans ses projets. Deux d'entre eux ont donc servi de terrain d'enquête pour évaluer les impacts de cette participation.

Tout d'abord, il s'agit des opérations Boule-de-Neige « Rue » mises en œuvre depuis la fin des années 1980. Orientées vers un public fort marginalisé et précarisé, elles consistent en la formation d'usagers de drogues aux acquis de la réduction des risques. Lors de plusieurs séances, ceux-ci échangent avec les professionnels sur les produits consommés, les comportements à risque, les maladies, etc. Une fois formés, ils sont envoyés sur le terrain en vue de transmettre des informations à leurs pairs, à l'aide d'un questionnaire (outil de contact), de brochures d'information ainsi que de matériel (préservatifs, pailles de sniff et éventuellement matériel permettant un usage par injection à moindre risque).

Ensuite, le deuxième dispositif est l'antenne de Modus Fiesta créée en 2002. Elle consiste en l'organisation de stands lors d'événements festifs ainsi que d'un lieu d'accueil pour usagers de drogues en milieu festif. Espace d'accueil, de contact, de mise à disposition d'informations, de matériel et de soutien psycho-social, ce lieu sert également à l'organisation d'activités communautaires qui permettent de renforcer les liens entre les différents membres. Les permanences qui y sont organisées, ainsi que les stands en milieu festif, sont tenus par des usagers qui ont reçu au préalable une courte formation en RdR.

Le public cible : les jobistes

Un terme bien spécifique est utilisé pour désigner ces usagers en particulier : les « jobistes ». Les jobistes sont engagés pour faire un travail de prévention par les pairs et sont défrayés, de façon anonyme,

pour la tâche effectuée. Le défraiement permet de marquer la reconnaissance du travail effectué par les jobistes et de leur expertise en la matière.

Pour cette recherche, douze jobistes ont été interrogés en entretien semi-directif : huit jobistes BdN et quatre de Modus Fiesta. Dès lors, il s'agira de répondre à la question suivante : Quels vont être les effets provoqués par le jobisme en termes d'*empowerment* ? De quelle manière développe-t-il le pouvoir d'agir de ces usagers ?

Participer : entre construction de soi et pressions extérieures

En analysant les motivations des différents interviewés, on se rend rapidement compte que lorsque l'intérêt est seulement financier, la carrière de jobiste ne va pas très loin. Souvent animé par des raisons plus personnelles comme la recherche de connaissances ou l'envie de satisfaire certaines nécessités identitaires, le jobisme permet également de combler certaines lacunes dans des besoins dits « fondamentaux », essentiels à la réalisation de soi. En reprenant la théorie de l'autodétermination de Ryan et Deci (1985), on s'aperçoit que le jobisme agit à trois niveaux.

- Sur l'autonomie de ces usagers : en améliorant ses connaissances, le participant va pouvoir influencer de manière positive ses comportements liés à la consommation et en reprendre en partie le contrôle.
- Sur son sentiment d'efficacité : être jobiste est l'occasion de prouver son utilité sociale en montrant sa place au sein de la société.
- Sur le fait d'être en relation avec autrui : l'usager est temporairement inséré au sein d'un groupe.

C'est donc partiellement dans l'optique de répondre à ces trois besoins que les usagers s'engagent dans l'action en devenant jobistes. Notons que ces raisons ne sont souvent pas perçues en tant que telles par les usagers.

Cependant, bien qu'il s'agisse d'un engagement volontaire, il est difficile de nier dans cette prise de décision le poids émanant de la société. À l'heure actuelle, le système d'aide sociale en Belgique renvoie l'idée d'une responsabilité individuelle ; les individus doivent s'activer, doivent faire face à leurs échecs (comme par exemple « tomber » dans la

drogue), l'assumer et se remettre sur les rails de la vie sociale. La démarche doit provenir d'eux. Devenir jobiste peut donc répondre à cette pression à l'activation, à la prise en charge de soi.

Mobilisation d'un savoir: entre effets positifs et contraintes

Prendre part à ces projets participatifs, c'est accéder à une source de connaissances sur un élément important de leur existence. Pour cette raison, et parce qu'elles sont transmises via des professionnels en qui l'usager a souvent confiance, ces connaissances acquièrent un poids et une certaine validité. Les différentes informations transmises lors des formations vont se transformer en un savoir mobilisable par les jobistes. Mais justement, par quel procédé cette transformation a-t-elle lieu ?

Une étape clé à franchir concerne la capacité à passer de l'apprentissage à la mise en pratique de ces savoirs. Celle-ci va être influencée par le processus de responsabilisation dont les participants vont faire l'objet. Désormais, lorsque l'usager agit, il le fait en connaissance de cause ; il connaît les risques, les manières de les réduire et les conséquences possibles. Progressivement, les participants vont modifier leurs comportements afin de les faire davantage correspondre à ceux socialement acceptés et valorisés dans la réduction des risques. La RdR apparaît comme une nouvelle norme vers laquelle l'individu doit tendre. Comme il s'agit avant tout de recommandations et non d'obligations, l'usager se réserve la décision d'adopter ou non ces comportements mais en ne déniait pas sa responsabilité dans ce choix.

Outre cette responsabilité individuelle, l'usager a aussi une responsabilité vis-à-vis d'autrui ; il possède un savoir que d'autres n'ont pas et a une certaine pression à venir en aide à ses confrères. En mettant à profit son savoir, le jobiste devient un véritable acteur au sein de la société. Ce développement solidaire ainsi que les attitudes spécifiques adoptées avec le jobisme sont des composantes présentes sur le long terme.

Toutefois, cet « encouragement » aux changements comportementaux peut être également analysé sous le regard de la contrainte. L'usager peut ressentir une certaine obligation à l'action ; obligation d'exercer toujours un contrôle sur soi et à venir en aide

aux autres. Lors de son non-respect, le jobiste peut faire l'objet des jugements négatifs provenant des autres participants car il s'écarte de la norme établie. Désormais, il ne peut plus faire la fête « comme avant » ou ne peut plus circuler sans jeter des coups d'œil à ce que font les autres usagers. Bien que souvent positif, certains jobistes le vivent parfois difficilement car le décalage est trop important entre ce qu'ils étaient avant et ce qu'ils sont maintenant. Il en résulte parfois une impression d'avoir perdu une partie de son identité.

Transformation du rapport à soi

L'un des atouts majeurs de ce genre de dispositifs est qu'ils agissent directement sur la construction identitaire des individus, et donc simultanément sur leurs manières d'être et d'agir. Ils vont permettre aux participants d'acquérir une meilleure santé mentale, principalement en leur procurant un sentiment de valorisation.

Cette évolution ne peut avoir lieu que parce qu'elle est incorporée dans une structure adaptée au profil des jobistes. La participation va permettre de créer une pause dans la vie des usagers leur permettant temporairement une restructuration du temps et une régulation de leur consommation. Ce « temps de pause » offre un moment de réflexion et de remise en question grâce à l'espace de parole entre professionnels et usagers dans lequel il a lieu. C'est l'occasion de casser les préjugés et les a priori et d'effectuer un réel travail réflexif (sur soi, sa consommation, etc.), ce qui peut dans certains cas mener à un arrêt de consommation. L'usager a également le sentiment d'être pris en considération, d'avoir une parole qui compte, ce qui incontestablement produit du bien-être et de la reconnaissance.

Le sentiment de valorisation, ainsi que l'amélioration de l'estime de soi, sont produits par le jobisme à travers plusieurs processus.

1. Premièrement, participer au projet et atteindre les objectifs fixés par les professionnels procurent un sentiment de satisfaction. La participation permet d'être à nouveau actif, de prouver sa valeur et de trouver une place au sein de la société. Cette place n'est que temporaire mais ils peuvent néanmoins la revendiquer sur le long

terme (« Moi, j'étais... »). Ce mécanisme permet à l'usager d'alléger sa conscience en mettant en avant des aspects positifs de sa vie. Ce sont ces petites victoires qui permettent de redonner l'impression à l'individu qu'il est acteur de sa vie. De plus, comme le mentionnaient certains interviewés, les responsabilités stimulent l'individu ; l'usager veut effectuer correctement la tâche demandée car il attache une valeur symbolique à la fonction de jobiste et il désire aussi prouver qu'il mérite la compensation financière qui lui est destinée.

2. Deuxièmement, le jobisme permet à l'individu ayant un rapport négatif et malsain avec sa consommation (car il l'assume difficilement) de relativiser et de se déculpabiliser par rapport à celle-ci. La déculpabilisation est la base pour agir sur l'estime de soi et ainsi de sortir du cercle vicieux « consommation-culpabilisation ». C'est également le lieu permettant de dé-diaboliser l'usage de drogues et l'image du toxicomane : tout consommateur n'a pas un usage problématique des drogues.
3. Et enfin, le troisième processus agissant sur l'estime de soi concerne directement le stigmatisme attribué aux consommateurs de drogues. En effet, souvent stigmatisé, l'usager de drogues voit son identité souillée. Le stigmatisme est un « attribut qui jette un discrédit profond » (Goffman, 1975, 13) et qui, dès lors, empêche la personne d'être pleinement acceptée. Le jobisme permet de retourner ce stigmatisme pour le transformer en du positif. Cette technique, Maria Caiata Zufferey l'identifie comme étant celle de « l'affichage » : l'usager met à profit son expérience et son savoir afin de venir en aide aux autres. Cette technique permet de neutraliser temporairement ce stigmatisme. Pour que ce retournement soit complet, il faudrait une continuité dans ce travail de terrain, c'est-à-dire que le jobiste acquière un statut de travailleur. C'est d'ailleurs pour une de ces raisons que ces usagers développent un attachement pour les métiers dans le social. Cette technique est surtout valorisée par les jobistes BdN qui ont moins d'identités conventionnelles à valoriser car moins intégrés dans le tissu de la vie sociale.

Pour ces différentes raisons, le jobisme va entraîner des modifications dans la manière dont la personne se définit. Pour certains, ce statut va faire partie

d'eux ; l'identité de jobiste, et les diverses attitudes qui lui sont associées, vont être progressivement assimilées à l'identité personnelle. En revanche, pour d'autres, il y aura clairement une distinction. Malgré tout, la participation à ce genre de dispositif permet à l'usager de positionner son usage, de trouver un référent sur lequel s'appuyer et guider ses actions. Cette philosophie à laquelle il va adhérer va faire partie intégrante de son identité.

Insertion au sein d'un groupe : identification et sentiment d'appartenance

La clé pour produire de réels impacts est de créer une identification, voire un sentiment d'appartenance, envers un groupe spécifique qui influencera de manière positive les comportements de ses membres.

Cette identification se fait d'abord dans les dispositifs de manière « imposée » : tous les participants sont identifiés et désignés comme étant des jobistes. Cette désignation crée une séparation entre les autres usagers et eux (ce qui par la suite peut être source de valorisation). Progressivement, les participants vont s'identifier d'eux-mêmes comme étant des jobistes et vont développer les attitudes et manières de penser qui y sont associées. Ils vont partager un ensemble de normes et de croyances communes, ainsi qu'une certaine conception de l'agir (venir en aide, consommer à moindre risque, etc.) : plus ils vont se côtoyer, plus leurs manières de penser vont se rapprocher. C'est d'ailleurs pour cette raison que les jobistes Boule-de-neige avec le plus d'expériences (multiples participations) vont avoir des difficultés à s'entendre avec les nouveaux car il y a un décalage entre les deux (les nouveaux et les anciens).

Ces normes vers lesquelles les participants essaient de tendre sont toutes des normes que l'on pourrait qualifier de « responsabilisation ». C'est l'influence du groupe qui entraînera des modifications durables dans la plupart des cas.

Alors que l'identification au groupe est dans ses débuts imposée à la personne, le sentiment d'appartenance, lui, se développe librement. Il permet de créer des liens forts transformant les individus rencontrés en un groupe de référence. C'est en fonction des croyances, comportements et attitudes véhicu-

lés et transmis au sein de ce groupe que l'individu va définir une situation ou agir (Caiata Zufferey, 2006).

Le passage entre l'identification et le sentiment d'appartenance est principalement fait par les jobistes de Modus Fiesta pour qui de nombreux éléments favorisent cette transition (réunions communautaires, engagement à plus long terme, activités annexes, etc.).

En guise de conclusion...

Prendre l'angle de l'*empowerment*, c'est considérer l'usager comme étant capable d'agir sur lui-même et sur les dimensions qu'il juge importantes. Le jobisme donne les moyens, principalement via la connaissance, d'avoir un impact sur cette problématique. En effet, la participation à ces dispositifs va produire de nombreux effets qui vont influencer la capacité de l'usager, à la fois, d'être sujet de lui-même mais également de devenir un acteur à part entière.

D'une manière plus globale, le jobisme a un impact au niveau de l'insertion sociale. Sur le court terme, il permet de réintroduire l'usager dans une structure, dans un espace-temps mais également dans un groupe spécifique. Sur le long terme, les effets sont plus difficilement mesurables. Cependant, concernant les jobistes BDN, il est important de prendre

en compte l'opportunité en termes de « travail » offert à l'usager. Être actif, avoir des objectifs et des responsabilités et prouver son utilité sociale donnent à l'usager une meilleure estime de soi et un sentiment de valorisation. C'est donc remettre l'usager en confiance au niveau de ses capacités en lui donnant le moyen de les améliorer.

Tout au long de cet article, différentes contraintes dues à la participation ont été pointées du doigt : pression à l'activation, contrôle de soi, ajustements des comportements, etc. Les individus sont incités à se repositionner par rapport à une nouvelle norme. Il peut en résulter des conflits intérieurs lorsque « pour bien faire », le jobiste doit faire d'importantes concessions par rapport à ce qu'il est ou plutôt était.

Enfin, il est essentiel de prendre en compte les limites de ces méthodes participatives. Bien que l'usager devienne un acteur à part entière, il agit dans un champ très limité. En effet, malgré l'appartenance à un groupe, les individus ne mettent pas en place des actions collectives afin d'avoir un réel impact sur leurs conditions de vie en général et sur les représentations véhiculées au sein de la société. Ils n'agissent qu'au niveau local, laissant aux professionnels le soin de les défendre dans les autres sphères car ils ne possèdent pas tous les « moyens », les « capacités », ou plutôt les « capacités », de porter leurs revendications à un niveau supérieur.

Sources

CAIATA ZUFFEREY M., *De la toxicomanie à la conventionalité. Sociologie des sorties de la drogue à l'époque de la réduction des risques*, éd. Seimo, Zurich, 2006.

DEWAELE M., *Les effets de l'empowerment dans la réduction des risques liés à l'usage de drogues*, mémoire de master en sociologie finalité recherche et intervention sociale, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2013.

GOFFMAN E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1975.

LAGUARDIA J., RYAN, R., « Buts personnels, besoins psychologiques fondamentaux et bien-être : théorie de l'autodétermination et applications », in *Revue québécoise de psychologie*, vol. 21, n° 2, p. 281-304, 2000.

LEMAY L., « L'intervention en soutien à l'empowerment : du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide », in *Nouvelles pratiques sociales*, vol.20, n° 1, p. 165-180, 2007.

Quand les détenus sont acteurs de réduction des risques...

> Vinciane Saliez, Modus Vivendi

Des opérations de réduction des risques et de prévention par les pairs sont menées en prison par Modus Vivendi. Vinciane Saliez tire pour nous les leçons de ces initiatives dans un milieu de vie où la stigmatisation des usagers de drogues et les prises de risques sont particulièrement élevées. Malgré les tabous et les difficultés, les opérations « Boule-de-Neige » ont la qualité de bousculer quelque peu la sphère pénitentiaire, au profit de la santé des détenus-usagers.



Les opérations Boule-de-Neige ont fêté leurs 20 ans. Mais jusqu'en 2006 rares ont été les possibilités de les mener en prison. Cette année-là, le SPF Justice a octroyé un budget afin de mener quatre opérations BdN en milieu carcéral francophone. Et depuis, avec beaucoup de difficultés, entre deux et quatre opérations sont menées chaque année par Modus Vivendi et ses partenaires en Fédération Wallonie-Bruxelles (CAL du Luxembourg, le Comptoir de Charleroi, Carolo rue, le SASER, Accueil Drogues, Transit, Dune et le Lama).

Mais pourquoi introduire le projet dans les établissements pénitentiaires ?

La prison est un lieu à hauts risques d'overdoses et de transmission d'infections virales : usages de drogues, pratiques de tatouage, relations sexuelles... tout cela dans un espace fermé au sein duquel les

équipes soignantes n'ont aucune mission de prévention et de réduction des risques. Par conséquent, ces thèmes sont trop peu abordés avec les détenus, les pratiques sont taboues et les prises de risques explosent.

À défaut de pouvoir mettre du matériel et informations de RdR à disposition des détenus (matériel stérile d'injection, pailles de sniff, espace de tatouage, meilleure mise à disposition de préservatifs), il est impératif de transmettre au minimum l'information. Cette transmission devrait se faire d'une part via des animations en tous genres, via des entretiens avec le personnel infirmier, mais aussi via des brochures abordant la santé, l'usage de drogues, ses risques et les moyens de les réduire. À l'heure actuelle, les initiatives en la matière sont extrêmement rares.

Toujours est-il que la transmission des messages est connue pour être plus efficace lorsqu'elle se déroule entre pairs.



Ainsi, lors de chaque opération, une dizaine de détenus sont recrutés sur base volontaire et participent à des séances durant lesquelles une confiance se crée et des informations se partagent. Par après, chaque jobiste mène sa mission, c'est-à-dire aller à la rencontre de ses pairs, discuter des différents thèmes à l'aide d'un questionnaire et donner des brochures d'informations en lien avec les sujets abordés. Le projet amène donc les professionnels à confier une mission à des personnes détenues et à les former pour transmettre l'information. Cette démarche bouscule les préjugés du milieu pénitentiaire et, par là, fait évoluer ce milieu hors du temps.

Mais qu'en disent les personnes concernées ?

En ce qui concerne le volet formation, les appréciations positives sont nombreuses : *J'ai appris plein de choses et je ne pensais pas qu'apporter des infor-*

mations, apprendre à communiquer allait me faire tant de bien.

Ce projet m'a apporté beaucoup de choses, vraiment, j'ai trop kiffé.

Domage que cela ne dure pas plus longtemps.

Ainsi, évaluation après évaluation, les jobistes rapportent un sentiment de se sentir utile, une fierté d'avoir accompli leur mission, voire même chez certains l'impression de retrouver une identité et de se sentir être quelqu'un. Et cette évolution n'apparaît pas seulement dans leurs mots : il arrive de les voir se tenir plus droit ou de porter une plus grande attention à leur tenue vestimentaire au fil des séances.

Enfin, lorsqu'ils racontent leur mission de RdR (durant laquelle les animateurs ne sont pas présents), ils rapportent la plupart du temps un grand intérêt de la part de leurs codétenus : *Les gens me font super confiance et j'ai pu parler d'hépatite C et de transmission sexuelle.*

J'ai bien aimé. Je procure aux gens une envie pour aller se faire dépister ou vacciner et prendre soin d'eux. J'ai l'impression de les avoir réveillés pour l'amélioration de leur santé.

Quand je parlais des hépatites, le dialogue était différent quand j'étais face à des toxicomanes. Ce qui m'aurait inquiété, c'est qu'ils me disent « J'en ai rien à foutre. »

« Tout ça, ça ne sert à rien, le problème c'est que la prison ne fait rien pour nous sur ces questions » voilà ce que j'ai entendu !

Cependant, certains se découragent suite aux nombreuses confrontations possibles avec des agents pénitentiaires : transmettre de l'information demande en effet de circuler au sein de l'établissement.

Moi j'ai rencontré dix personnes. Mais c'était difficile de sortir de ma cellule. Un maton m'a dit « Moi les tox, je ne les aime pas, alors tu n'auras jamais de faveurs de ma part. »

Sept ans après le début du projet, quelles leçons en tirer ?

1. Le projet Boule-de-Neige n'est qu'une goutte d'eau... il touche à l'heure actuelle entre 150 et 400 détenus par an sur une population de 11 000 personnes.

2. Il touche principalement des gens qui comprennent le français et devrait être adapté aux différentes langues et cultures. Si Modus Vivendi et ses partenaires en ont bien conscience, le budget affecté au projet ne permet pas ce développement.
3. Vu les risques, ce genre de démarche est indispensable mais elle devrait s'intégrer dans une politique de santé qui intégrerait la prévention et la RdR. De plus, ce projet devrait être mené de concert avec les équipes médicales afin d'assurer une cohérence à long terme.
4. La mise en place de ce projet reste complexe et demande un grand investissement de la part des opérateurs mais aussi dans certains cas une grande persévérance des jobistes qui veulent mener leur mission à bien.
5. Vu la grande stigmatisation des usagers de drogues en prison, il arrive de rencontrer d'importantes difficultés pour recruter des jobistes.
6. La transmission d'informations de détenu à détenu exige un espace confidentiel, mais le cadre ne le permet pas toujours.

En guise de mot de la fin, la parole est à un jobiste : *j'ai reçu et transmis plein d'informations importantes. Des brochures récapitulatives, qui me permettront de me renseigner mais je suis déçu qu'on n'ait pas tous les moyens de se protéger en prison. Sinon je pense que c'est une formation importante qui doit se faire régulièrement...*

La participation en santé

> **Martine Bantuelle**, asbl Santé, Communauté, Participation

Le renforcement de l'action communautaire est une des stratégies de la Promotion de la santé. Martine Bantuelle nous en rappelle les principaux enjeux : il s'agit de développer les capacités des personnes et des collectivités afin de permettre la participation aux choix qui concernent le bien commun. C'est à cette condition que pourra se déployer le concept de démocratie en santé. Restent néanmoins certaines limites aux modalités participatives. C'est en partenariat et à travers l'action intersectorielle que nous pourrons les affronter et assurer l'action collective sur les déterminants de la santé.

Le cadre de référence commun aux acteurs de la Promotion de la santé est la charte d'Ottawa (1986), dont la finalité et les stratégies ont été introduites en 1997 dans la législation qui régit ce secteur, en Fédération Wallonie Bruxelles. Parmi cinq stratégies prioritaires pour la promotion de la santé¹, est énoncée celle de « **renforcement de l'action communautaire** », stratégie de mise en capacité des personnes, groupes, collectivités, à participer aux choix et décisions qui concernent la santé de chaque personne, celle de son entourage et de sa communauté. Depuis la promulgation de la charte d'Ottawa, l'expression « action communautaire » a été davantage utilisée dans le domaine de la santé et se retrouve dans diverses déclarations politiques et décrétales, alors que le secteur social s'en était emparé dès le XIX^e siècle et qu'elle avait imprégné différents mouvements tels que les milieux féministes, l'éducation populaire, etc. L'analyse de ces expériences montre que le défi de l'action communautaire repose sur la prise de conscience de tous les acteurs membres d'une communauté de leur nécessaire engagement personnel et collectif pour la justice sociale, la soli-

darité, la démocratie, l'autonomie et le respect. Un seul acteur manque, ou est défaillant, c'est l'ensemble du projet qui est mis en échec.

Tous les acteurs ?

À l'échelle d'un territoire, support d'une identité collective et espace géographique du projet collectif, c'est un quatuor d'acteurs qui est en jeu : les habitants porteurs de leur problématique socio-sanitaire, les professionnels porteurs d'expertise, les institutionnels porteurs d'offre de services et les élus porteurs des attentes des habitants et des politiques publiques favorables à la santé.

De plus en plus conscients de la nécessité d'agir sur les déterminants et les facteurs qui influencent le bien-être des populations, les partenariats se sont multipliés entre professionnels issus de différents secteurs allant parfois vers la co-construction des actions. De même, les exemples donnés par le réseau des Villes santé (OMS) font des émules et des mouvements d'élus s'organisent pour une meilleure prise en compte du bien-être des habitants dans les

1. L'adoption de politiques publiques favorables à la santé des populations, la création d'environnements favorables à la santé, le renforcement de l'action communautaire, le développement d'aptitudes individuelles, la réorientation des services de santé.

Repères pour une démarche communautaire

1. Travailler avec l'ensemble de la communauté, en intégrant et mettant en valeurs les différences.
2. Favoriser l'implication de tous les acteurs concernés dans une démarche de co-construction et d'empowerment individuel et collectif.
3. Favoriser un contexte de partage de pouvoirs et de savoirs.
4. Mettre en compétence tous les acteurs concernés.
5. Valoriser et mutualiser les ressources de la communauté.
6. Avoir une démarche de planification par une évaluation partagée, évolutive et permanente.

Critères issus du Secrétariat européen des pratiques de santé communautaire (Sepsac), 2009.

décisions politiques qui les concernent. Les lieux d'échanges, de concertation, de décision, se multiplient, mais rares encore sont ceux où les habitants sont présents.

La participation des habitants est actuellement encore souvent réservée à un petit nombre de représentants, qui ont permis des avancées bien qu'ils se soient confrontés aux limites des modalités de leur désignation et de la place qui leur est effectivement reconnue. Très vite, le terme habitant s'est montré assez étroit pour illustrer les différentes positions que la population peut avoir dans la politique de santé. Il convient de s'intéresser à sa place et son rôle dans la posture d'utilisateur, d'habitant ou de citoyen, appelé communément HUC. L'utilisateur pose la question de l'accessibilité et de la qualité des soins et des services, l'habitant pose la question de l'impact de son environnement humain et physique sur sa santé et son bien-être et le citoyen pose la question de qui et comment agir sur les politiques pour qu'elles influencent favorablement leur santé et leur bien-être.

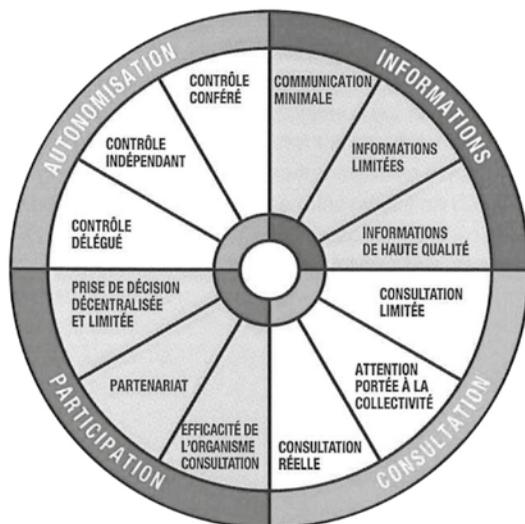
De la démocratie sanitaire à la démocratie en santé

Ce qui fonde la participation, c'est avant tout la reconnaissance de la dignité humaine, qui ne peut être durable que dans une reconnaissance mutuelle et socialement partagée. Faire se rencontrer les personnes, provoquer les échanges, les témoignages, c'est aussi faciliter le respect envers les autres, c'est

permettre de briser les barrières entre les différents groupes de population. Autant d'éléments qui conduisent à une nouvelle citoyenneté, active, concernée, solidaire. Le ferment de ce processus est la démocratie. Débattre de la démocratie en santé interroge sur la signification même du mot démocratie et sa définition dans le domaine de la santé. Déclinée au domaine de la santé, la démocratie est garante des droits fondamentaux de tous. Elle permet, au nom des valeurs de liberté et d'égalité, l'association de tous les acteurs à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé et garantit l'adaptation des droits fondamentaux aux usagers (démocratie sanitaire). De plus, elle exprime la sollicitation, la reconnaissance et les modes d'implication des citoyens qu'ils soient élus, professionnels ou habitants dans toutes les décisions politiques qui exercent une influence sur la santé et le bien-être (démocratie en santé).

La démocratie en santé n'est pas un nouveau droit ou un droit « à part », mais bien une déclinaison de la démocratie qui veut, pour faire respecter le droit à la santé et au bien-être pour tous, donner accès à une information objective et accessible à tous et renforcer les capacités à peser sur les décisions qui concernent tous les citoyens. Concrètement, cette intention passe par l'amélioration des compétences en santé des professionnels et des HUC, la protection de la solidarité entre groupes de population, l'action collective sur les déterminants de la santé, et le maintien d'un système de santé basé sur des valeurs éthiques, d'équité et de qualité. Les bases en sont l'accessibilité à l'information scientifique validée, mise en forme de manière à ce que tous puissent la comprendre et s'en saisir. Par ailleurs être et rester en santé repose sur un projet éducatif égalitaire qui doit contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé.

Faire vivre la démocratie en santé nécessite le développement de la concertation et le débat public ; la participation des acteurs du secteur de la santé et des autres secteurs ; le respect des droits individuels et collectifs des HUC. Les citoyens doivent s'approprier des « espaces » démocratiques tels les commissions consultatives, les conférences de consensus, les démarches d'évaluation d'impact sur la santé, les espaces citoyens, les forums des Villes en santé, etc.



LA ROUE DE LA PARTICIPATION (Davidson, 1998)

La participation, pourquoi et comment ?

Parmi les arguments favorables à la participation, se déclinent :

- le développement et le renforcement de la démocratie représentative par la démocratie participative (participation directe) ;
- le combat contre l'exclusion par le développement de liens sociaux, renforcement d'appartenance ;
- l'émancipation et l'autonomie des personnes grâce à la capacitation des personnes, groupes et communautés à comprendre les situations, chercher des réponses, générer des ressources et organiser des services ;
- l'appropriation et la pérennité des projets.

Les pratiques participatives sont diverses et décrites comme allant de la simple information des citoyens (comme préalable à la participation) à la consultation, la concertation et la co-construction. On retiendra que le modèle de conception négocié et partagé dès le départ impliquant la population est sans doute celui qui répond le mieux à la démarche communautaire, bien que l'initiative puisse être prise par les habitants, les professionnels, les institutionnels ou les élus.

Co-construire exige avant tout des rencontres, des échanges, du dialogue, de l'écoute et de l'organisation. Le partenariat s'installe progressivement entre les acteurs. Il peut être spontané, proposé,

étendu, limité, sa durée est variable en fonction des objectifs poursuivis. Le partenariat peut aussi se définir suivant les motivations qui ont participé à sa mise en œuvre. Selon les cas, il sera envisagé comme :

- un dispositif opérationnel qui réfère au choix des partenaires qui ont opté pour un tel schéma de participation ;
- une philosophie de travail, ce qui est le cas de la promotion de la santé qui défend les valeurs éthiques du partenariat ;
- une méthode de travail qui réfère aux règles propres à la conduite d'une action partenariale ;
- un discours idéologique qui désigne l'ensemble des objectifs et solutions préalables à sa mise en œuvre.

Lorsque le partenariat se concrétise entre des acteurs issus de secteurs d'activités différents, il revêt une dimension intersectorielle dont l'objectif premier est d'élargir le champ des compétences. Cela traduit la nécessité d'intervenir sur les déterminants individuels et collectifs de la santé qu'ils soient d'ordre économique, social, culturel, environnemental. La réussite d'une action intersectorielle suppose l'interaction constante entre cinq éléments : l'orientation et les buts communs, l'implication réelle des partenaires, un climat d'ouverture et de confiance, une structure de fonctionnement et de soutien souple et efficace et la volonté de mener à terme des actions concrètes.

Les enjeux de la participation

Participation ou individualisme collectif ?

Le système libéral et la mondialisation font la promotion de l'individualisme et des valeurs du libéralisme. Cela s'accompagne d'un déficit des valeurs de solidarité et d'entraide, qu'aggrave la défense de l'argent comme seul vecteur d'élévation dans la hiérarchie sociale. Par ailleurs, n'incite-t-on pas à la responsabilisation de chacun, les travailleurs à devenir actionnaires des entreprises dans lesquelles ils travaillent ou ne travaillent plus ? Il s'agit là d'une participation individualisée qui n'aurait comme seul objectif que la rentabilité financière.

Moyen ou processus ?

La participation envisagée comme un moyen s'attache à la réussite finale du projet et non pas au projet participatif en lui-même. Ce qui compte, ce sont les résultats obtenus qui permettent d'augmenter l'efficacité des mesures et le nombre de ceux qui en bénéficient. Il s'agit d'une démarche avant tout utilitariste et par là manipulatrice. Dans ce scénario, la participation prend fin lorsque l'action se termine.

Dès qu'on l'envisage sous l'angle du processus, la participation acquiert une dimension politique. En effet, on assiste à l'émergence de changements durables à différents niveaux.

- À l'échelon micro-social, la capacité de prévoir, contrôler et participer à son environnement tend à se répartir entre les différents acteurs.
- À l'échelon macro-social, la remise en cause du fonctionnement effectif des systèmes d'organisation sociale.

C'est là tout le paradoxe de nos systèmes démocratiques fondés sur la représentativité et qui n'encouragent pas forcément la participation à tous les échelons décisionnels.

Citoyenneté et solidarité

Ce qui fonde la participation c'est avant tout la dignité humaine. Dignité qui ne saurait être durable face à la masse considérable des rejets de toutes sortes qui se développent aujourd'hui. La santé passe aussi par la reconnaissance de ceux qui n'ont pas le droit ni la légitimité ni la représentativité dans leur milieu de vie. Faire se rencontrer les gens, provoquer des échanges, des témoignages c'est aussi faciliter le respect, c'est permettre de briser les barrières des représentations des uns et des autres. Autant d'éléments qui conduisent à une nouvelle citoyenneté, active, concernée et solidaire.

Parmi les obstacles à franchir, les plus souvent cités sont au nombre de trois.

Le manque d'aptitudes à participer

Il faudra acquérir des aptitudes nouvelles. Aussi, la participation pour être concrète exigera de multiples étapes de sensibilisation, de formation... il s'agit d'un processus lent et évolutif.

La gestion du facteur temps

Le temps, dans un processus communautaire, est paradoxal. En effet, il est à la fois une nécessité pour la mise en œuvre du processus mais aussi un obstacle à l'avancement des projets. Cette contradiction devra être abordée avec tous les groupes d'acteurs.

La prise d'appui sur les divergences

La dynamique communautaire se construit à partir de la confrontation de multiples polarités. L'intérêt de la participation réside dans sa faculté de tirer profit des divergences en dégageant au-delà des intérêts particuliers, les avantages et le sens de l'action collective.

Pour terminer sur une note optimiste qui nous pousse à agir malgré nos peurs : « Aucun progrès ne sera accompli seulement sur la base de concepts, les actions sont indispensables aussi modestes soient-elles au départ². »

1. Conclusion du consortium DETERMINE (projet en vue de « Mobiliser l'action pour l'équité en santé dans l'Union européenne » NDLR), Rapport final 2010.

La participation c'est l'exercice de la démocratie

> **Alexia Morvan et Sylvie Tuillon Plancke**, de la coopérative d'éducation populaire Le Pavé

Le Pavé, collectif français « d'éducateurs populaires », nous fait remonter à la Révolution française pour retrouver les origines de la participation : elle n'est que l'exercice de la démocratie, et est donc indissociable de l'action politique, du conflit d'intérêt et de la critique sociale, sans quoi on la viderait de sa substance. La participation sur injonction politique sert aujourd'hui d'alibi à la fabrique du consentement de l'opinion publique. Comment s'étonner alors du défaut de participation des citoyens ?

L'origine de la participation ¹

La matrice de la démocratie c'est la Révolution française et, qui plus est, juste avant cette révolution qui est l'explosion, ce sont les Lumières. Le cœur des Lumières c'est l'émancipation. L'émancipation intellectuelle, sociale, économique et politique. Toute cette période qui va naître avec la Révolution on appelle ça la « modernité ». Cela peut paraître bizarre de parler de cette naissance de la modernité, mais on va voir qu'elle est peut-être en train de se faire attaquer par ce que certains appellent la « post-modernité » qui propose une autre façon de voir les choses. Alors que dans cette Modernité naissante ce qui est moteur c'est l'émancipation, s'affranchir des dominations, d'où le fait que la Révolution Française va abolir les privilèges, et va porter centralement les aspirations en terme d'égalité, de justice et de liberté. C'est ce triptyque- là qui va faire naître l'opinion publique, la presse, le mouvement ouvrier, les syndicats, l'éducation populaire, et bien d'autres encore : des formes qui agitent la société pour la rendre meilleure.

Deux fondamentaux au cœur de cette Révolution française :

→ **L'action qui revendique d'arracher le monopole du pouvoir à ceux qui le détiennent** (c'est pour cela qu'on dit « démocratie » étymologiquement le pouvoir du peuple), ce que Condorcet (un des papas de l'éducation populaire) appellera rendre réelle l'égalité politique. Le fondamental au cœur de cette Révolution c'est ce que Castoriadis appelle la société autonome. Avant c'était Dieu ou le Roi qui était source du pouvoir, avec l'avènement de cette modernité, la Révolution française, maintenant c'est l'homme qui est à la source du pouvoir, c'est pour cela qu'il appelle cela « société autonome », par opposition à « société hétéronome », c'est-à-dire où la décision est définie par autrui (le Roi qui a le pouvoir transcendant et Dieu avant, où l'aristocratie...). Dans la démocratie un fondement important se trouve dans la remise en cause du principe hiérarchique. Or, tant que c'était Dieu ou le Roi, cela nous évitait des conflits, tant qu'il n'y a qu'une source de pouvoir légitime, pour exprimer ce qu'il est bon

1. Ce texte a été publié dans le cahier du Pavé consacré à la participation, octobre 2013. Voir www.scoplepave.org

Les cahiers du Pavé #2 : La Participation

Le deuxième « cahier du Pavé » paru fin 2013 est consacré aux pratiques et savoirs récoltés par la coopérative lors de ses nombreuses interventions, formations, animations et « conférences gesticulées ». Cette brochure se veut une sorte de manuel de la participation, explorant concepts théoriques, mais aussi cas pratiques. Trois axes sont particulièrement travaillés par les coopérateurs du Pavé depuis sa création : lutter contre les dominations sur la parole, animer les conflits et faciliter le passage à l'acte. À la fin de leur cahier, nous retrouvons d'ailleurs un « guide à l'usage des participants » proposant « une vision politique, joyeuse et offensive de la participation » à travers une série d'outils concrets pour s'écouter, discuter, décider et passer à l'acte...

« Faire les courses, c'est participer au couple ? Garder les enfants du voisin, c'est participer à la vie de quartier ? Brûler des voitures, c'est participer à la société ? Prendre ses bénéfices, c'est participer à l'entreprise ? Couper la parole à quelqu'un, c'est participer à un débat ? Et ne rien dire de toute la réunion, est-ce encore y participer ?

L'idéologie de la participation est tellement chargée positivement qu'un professionnel qui s'opposerait à sa mise en place aurait sans doute bien du mal à se justifier.

Il semble que la réticence du peuple à participer à ce qu'on lui demande n'a d'égal que l'impératif de participation dans les politiques publiques. Les métiers qui gravitent autour du concept de participation pourraient bien devenir « en tension ». De fait, c'est déjà tendu.

Un forum ouvert pourrait être organisé simultanément dans toutes les mairies de France pour débattre d'une politique publique et une élection sans candidature à plusieurs tours pourrait avantageusement remplacer l'élection présidentielle de notre République française. Il y a des rêves et des idéaux qu'il faut garder vivants. Ces idées sont moins folles que de croire à la démocratie en 1788.

Nous croyons à la participation, mais dès lors qu'elle comporte des enjeux réels, qu'elle travaille les contradictions, qu'elle laisse la place au conflit, qu'elle s'appuie sur des méthodes adaptées, qu'elle tente de contrer les dominations... Bref, qu'elle soit un instrument d'éducation populaire et non un simulacre de démocratie. »



SCOP LE PAVÉ
10 Basse Rue,
35250 Saint-Germain-sur-Ille
02 99 45 73 48
www.scoplepave.org
contact@scoplepave.org

et juste de faire, ça simplifie un peu le problème.

→ Par contre dès lors que ce changement de source de légitimité a lieu, on se retrouve avec plusieurs sources de légitimité donc des conflits potentiels d'où **la conséquence est la reconnaissance des intérêts divergents : les systèmes vont essayer d'institutionnaliser, de trouver comment réguler ces conflits d'intérêts**. La démocratie est la forme de société qui se caractérise essentiellement par le fait de faire accueil au conflit. Et cela change tout par rapport à ce qu'on essaie de nous faire avaler. Le conflit est un élément central de la démocratie.

La démocratie est donc un enjeu idéologique énorme. **Dire que la démocratie est le vote, ou l'existence du parlement, c'est gommer toutes les autres manières de faire vivre les divisions, les conflits entre les différents intérêts en jeu dans une société** : occupations d'usines, luttes sociales, presse indépendante, manifestations, pétitions, désobéissance civile, autogestion, figure du rebelle, assemblées, grèves, syndicalisme, référendum, grands débats autour d'événements, l'opposition par les partis politiques et les pouvoirs de surveillance, d'empêchement (blocage, résistance, dissidence...), toutes ces autres traditions. Or de tout temps, dès lors qu'il octroie une liberté, le pouvoir cherche aussitôt à l'encadrer.

Dernier élément de cette partie historique : **une des composantes de la démocratie, c'est l'exigence politique de la critique**. S'il y a différentes légitimités, des conflits, pour faire vivre cette démocratie, la critique est l'exigence centrale de la démocratie, s'il n'y a pas de critique il n'y a pas de démocratie, c'est ce que les Lumières inaugurent (cf. Voltaire). Une société démocratique a besoin de lieux, d'encouragements, de moyens, pour exercer sa raison critique. On retrouve là une des définitions de l'éducation populaire, celle du développement de l'esprit critique du plus grand nombre.

À quoi sert la critique, comme exigence, comme utopie ? Ça sert à s'exercer à dire de quelle société meilleure on rêve, l'idée qu'on a d'une société juste, ce qui ne va pas, rechercher les causes de cette situation dans le but d'aller vers les solutions. C'est ce qui permet pour une société d'être réinterrogée, d'être travaillée. Sans cet exercice-là la démocratie recule !

Le concept contemporain de participation²

Désaffection de la population pour les processus électoraux, perte de légitimité des partis, syndicats, experts, perte de confiance dans les médias de masse... La démocratie serait « en crise » du moins dans sa composante représentative.

Cet état de fait serait-il l'explication de l'« impératif participatif » ? Jamais on n'a vu en tout cas une telle convergence de discours visant aux processus de consultation des « habitants », des jeunes, des populations « des quartiers »... Bizarre, cependant, qu'on ne s'adresse jamais, dans ces processus, aux riches, aux habitants des quartiers résidentiels !

C'est dans les années 1960 aux États-Unis que la notion de participation émerge, à l'occasion de mouvements de mobilisation de masse et d'émergence de mouvements de protestation radicaux, qui désespèrent de se faire entendre des partis classiques. En France, elle émerge à la même période, portée par différents courants de la gauche non communiste : PSU, CFDT. C'est l'époque des Groupes d'action municipaux (GAM), des premiers comités de quartiers et d'ateliers populaires d'urbanisme. **Il s'agit alors clairement d'outils de contestation du système politique au service de luttes urbaines. Des citoyens, des associations tentent de contester le pouvoir local en place, dans un système ascendant.**

Comment expliquer cette phase de contestation du principe représentatif, cette perte de confiance dans les élus politiques ? Il y a l'idée que les gens en savent de plus en plus, avec l'augmentation du niveau général de connaissance... Et que cela pose des problèmes d'autorité. C'est la théorie de l'excès de culture. Il y a la fin du compromis socio-économique de 1945. Alors que chacun pouvait attendre que ses enfants aient une meilleure situation que soi, l'ascenseur social est maintenant en panne... Il y a la corruption qui génère une perte de confiance chez les électeurs, le pouvoir croissant des firmes multinationales et le développement des organisations internationales qui tendent à déposséder les élus politiques de leur pouvoir contraignant pour elles. Et enfin, les clivages devenus flous entre la gauche et la droite de gouvernement, qui utilisent des références communes, se rejoignent dans nombre de

propositions... Or, il faut des clivages, des divisions claires pour pouvoir se politiser, prendre position.

Des municipalités d'union de la gauche tentent alors d'institutionnaliser ces processus de participation, dans les années 70 et 80, au moment même où elles ont intégré une bonne partie des leaders précédemment investis dans ces tentatives... L'expérience se solde rapidement par un échec !

Le renouveau du thème de la participation intervient dans les années 90, mais cette fois dans un processus descendant des autorités politiques vers les citoyens. Les domaines de la politique de la ville ou de l'environnement sont les plus concernés, posant le principe d'une « consultation » préalable avec les habitants pour toute action « modifiant substantiellement les conditions de vie » ou ayant des incidences sur l'environnement. Le

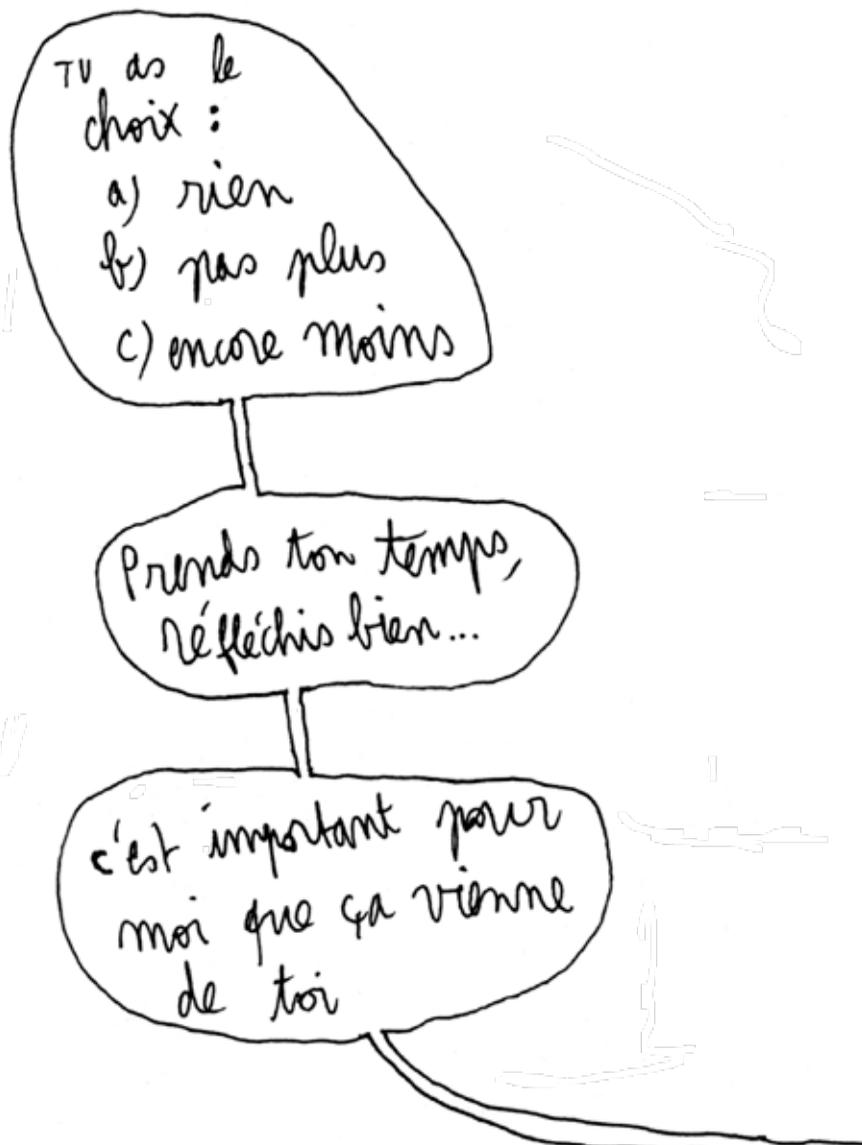


Illustration: Le Pavé

2. D'après notamment *Le Nouvel esprit de la démocratie* de Luc Blondiaux.

champ des organisations internationales connaît également un appel massif à ce concept, pariant que les fonds injectés dans des projets de développement seront plus efficacement utilisés s'ils s'appuient sur des dynamiques locales et des besoins identifiés au plus près des populations concernées. En France donc, un certain nombre de textes émergent alors, sans pour autant que cette injonction à la participation ne définisse réellement ni les conditions de la participation, ni surtout les engagements de l'autorité publique à prendre en compte ses résultats. Ce sont les concepteurs de l'action publique qui se livrent à des « exercices participatifs » dont ils tiennent les rênes, tant au niveau de la méthode que de la prise en compte des points de vue exprimés. **Simple politique de communication ou instrument de dépolitisation, de pacification du conflit social, ces expériences sont loin de redonner du pouvoir aux citoyens,** comme le fut celle du budget participatif de Porto Allegre. Pour avoir vécu pour certains les simulacres de concertation des comités de quartiers par exemple, les participants ne sont pas prêts à s'investir à nouveau, et les élus auront beau jeu de se plaindre de l'absence d'engagement de la population... Et donc de la légitimité renforcée de la démocratie représentative.

Dans le monde de l'entreprise, la participation est également à la mode et fait partie des nouveaux systèmes de « gouvernance ». Elle s'y inscrit dans un mouvement plus global de décentralisation des systèmes, reposant sur l'autonomie des organisations et la participation effective des acteurs locaux... Comme on a pu le voir dans les cercles de qualité par exemple. Mais que cache le discours des pouvoirs économiques qui veulent à tout prix libérer les initiatives des lourdeurs bureaucratiques et des

systèmes centralisés ? Pour Philippe Schmetz (*À la recherche d'une participation démocratique*, mars 2003, APED – association pour une école démocratique), il y aurait quatre objectifs simultanés à cette rhétorique de la participation dans le discours du management libéral : déléguer la gestion de l'austérité à des échelons inférieurs, briser les résistances en développant de petites et moyennes unités qu'on divise et met en concurrence, assurer un développement différencié (au profit d'un développement inégal), permettre et imposer une adaptation rapide aux attentes des entreprises, grâce à des salariés flexibles et adaptables. On voit bien que si cette notion de participation paraît séduisante, elle recouvre des objectifs différents, voire opposés !

On est alors en droit de se demander si, à la manière dont Luc Boltansky et Ève Chiapello ont pu montrer comment les structures du capitalisme ont su, à partir du milieu des années 1970, se renouveler en intégrant les critiques dont elles faisaient l'objet, **les nouvelles formes de participation n'ont pas pour finalité de maintenir en place les structures de domination politique traditionnelle.** La participation est-elle vraiment une modalité d'explicitation et de travail d'intérêts divergents, ou d'institutionnalisation et de régulation « pacifique » de ces conflits d'intérêts ? On peut penser que l'usage de la délibération et de la participation font partie de la recherche de plus de légitimité de la part des élus : l'implication croissante des citoyens dans la fabrication des politiques publiques ne répondrait en fait qu'à une exigence fonctionnelle et non démocratique dans un mouvement général de transformation des modes de décision publique, avec le risque que la participation ne soit alors qu'un alibi dans la fabrique du consentement ou un dispositif de filtrage des positions les plus critiques.

Un trimestriel pour interroger sous des regards différents les thèmes liés aux usages de drogues, la promotion de la santé et les politiques et pratiques sociales en matière de jeunesse.

Retrouvez tous les numéros sur le site :
www.prospective-jeunesse.be/cahiers

Prospective Jeunesse

Drogues
Santé
Prévention

Milieus de vie

- Famille et parentalité (n°s 22, 24, 42, 43, 44, 49)
- L'école (n°s 3, 4, 6, 25, 29, 55, 57, 64, 67)
- La fête (n° 35)
- Le monde du travail (n° 26)
- La prison (n°s 13, 16, 40)
- Milieu du sport (n° 53)

Contextes d'usage

- La loi et la répression judiciaire (n°s 1, 2, 38, 65)
- Pauvreté, marginalité et exclusion (n°s 11, 12, 36, 37)
- Culture et consommation (n°s 5, 17, 30, 58, 62)

Produits et leurs effets

- Plaisir (n°s 7, 8, 9, 10)
- Dépendance (n° 39)
- Drogues de synthèse (n°s 14-15)
- Cannabis (n°s 18, 20, 21)
- Alcool (n°s 32, 66)
- Tabac (n° 33)
- Alicaments (n° 19)
- Ordinateur (n° 47)
- Amour (n° 48)

Pratiques professionnelles

- Promotion de la santé (n°s 31, 34, 56, 61)
- Pratiques de prévention (n°s 31, 50, 59, 60, 63)
- Réduction des risques (n°s 27, 28, 54)
- Représentations (n° 46)
- Secret professionnel (n° 23)
- Travail en réseau (n°s 45, 66)
- Soins aux usagers (n° 41, 52)

ABONNEMENT ANNUEL Gratuit ou de soutien Prix au numéro : 4 euros *Frais d'envoi compris*
Numéro de compte bancaire: BE04 2100 5099 0831

Formulaire d'abonnement ou de commande au numéro

Institution

Nom Prénom

Téléphone Courriel

Adresse de livraison

Rue Numéro

Code postal Ville

Pays

Type d'abonnement (entourez votre choix)

L'abonnement est gratuit

Toutefois vous pouvez souscrire à un abonnement de soutien (24 euros)

- Je désire souscrire à un abonnement de soutien oui non

- Je souhaite une facture oui non

Commande au numéro Nombre désiré de numéros

Date Signature

Prospective Jeunesse

Drogues
Santé
Prévention

68

Périodique trimestriel
HIVER 2013

Prospective Jeunesse, Drogues–Santé–Prévention
est un trimestriel lancé en décembre 1996.

Lieu interdisciplinaire de réflexion, de formation et d'échange d'expériences, d'idées, de points de vue, cette revue interroge sous des regards différents des thèmes liés aux usages de drogues, à la promotion de la santé et aux politiques et pratiques sociales en matière de jeunesse.

Chaque numéro aborde un thème particulier.

Celui-ci est consacré à la participation dans le travail social.

Pour consulter les sommaires des numéros parus ou
contacter l'équipe de rédaction, visitez le site:

www.prospective-jeunesse.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
et agréé par la Commission communautaire française
de la région de Bruxelles-Capitale

